

PER
B-226

BULLETIN DE LA FERME



CO-OPERATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

Bibliothèque de l'Ecole
d'Agriculture.

VOLUME XXII, No 38

QUÉBEC

20 SEPTEMBRE 1934

OFFRE EXTRAORDINAIRE

Pour encourager la bonne cuisine chez les lectrices de ce journal

NOUS OFFRONS A PRIX D'OCCASION

“Les Secrets de la Bonne Cuisine”

Par Soeur Sainte-Marie Edith, directrice de l'école Ménagère de Montréal

Ce livre contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1500 recettes, toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole.

C'est le livre classique de la ménagère
canadienne



336 Pages

Plus de 40 illustrations

Format 9½" x 6½"

Couverture en toile
cirée lavable

Prix \$1.00

Par la Poste \$1.10

MONTE de l'EST de QUÉBEC
ant le 4 septembre 1934
e la Station Expérimentale
E LA POCATIERE, QUÉ.

Race	Total	Total
	œufs	points
..... L.B.C.S.	2129	2323.1
.....	1190	1102.7
.....	1830	2053.9
..... ne, Qué.P.R.B.	1951	2011.5
.....	1816	1669.2
.....	1616	1541.6
.....	1703	1865.4
.....	1439	1416.7
.....	1423	1477.0
..... Augustin	1693	1706.9
..... Cédres	1690	1545.6
..... Raymond	1716	1710.3
..... piphanie	1109	1150.9
.....	1221	1403.0
..... tmagny	1494	1428.5
..... t-Jacques	1480	1603.5
..... kasing,O.	1974	2251.3
..... ne, Qué.	1569	1566.4
..... ne, Qué.	1893	1962.6
..... ne, Qué.	1932	2025.0
	32898	33845.2

MONTE de l'OUEST de QUÉBEC
ant le 4 septembre 1934
n de la Station Expérimentale
ON de LENNOXVILLE

Race	Total	Total
	œufs	points
..... P.R.	1822	1943.5
.....	1547	1633.6
.....	1511	1644.2
.....	1473	1590.4
..... Kay	1665	1706.6
.....	1119	1146.6
.....	1506	1640.0
.....	1481	1526.0
..... uvoir Co-	1461	1632.6
..... V. Elliot	1616	1576.1
..... uvoir Co-	1791	1883.3
..... ne Rioux	1828	1929.1
..... Ferme	1794	1928.0
..... noxville	1099	2033.7
..... y	1818	1979.8
.....	1798	1824.8
..... ond	1586	1775.5
..... W.B.	1578	1531.1
	29393	30925.3



S. _____ d'abonne-

régler votre année
année. Profitez-en.



EVALUATION MUNICIPALE D'UNE BEURRIÈRE.—R. S'il s'agit d'une beurrière, peut-on évaluer la bâtisse et les terrains ainsi que les machines qu'elle contiennent ou s'il n'est pas permis d'évaluer ces machines?

Rép. à M. R.—Vous me demandez en une question spéciale une opinion que je n'aimerais pas donner officiellement pour des raisons que vous connaissez aussi bien que moi, et qui n'est pas prévue aux conditions publiées au commencement de chaque publication des consultations légales.

Tout de même je vais vous indiquer d'une manière générale ce que je constate à première vue, mais je dois vous déclarer qu'il s'agit d'un travail assez long et délicate et je vous donne mon opinion sous toute réserve.

L'article 651 du Code Municipal énonce ce qui suit :

"Sont des biens immeubles tous les terrains, immeubles ou biens-fonds situés dans une municipalité locale, sauf ceux mentionnés dans l'article 693. Peuvent aussi être déclarés immeubles, pour fins locales, les biens meubles ou les personnes mentionnées dans les articles 698, 699, 700 et 704, mais seulement dans les limites et de la manière y indiquées."

Il a été décidé par les tribunaux dans différentes causes que des conduites et tuyaux placés dans une rue par des compagnies d'aqueduc, des tuyaux à gaz, etc., sont immeubles par nature et sujets à taxation. Il faut donc distinguer si les machines dans une beurrière sont meubles ou immeubles.

L'article 379 du Code Civil énonce ce qui suit :

"Les objets mobiliers que le propriétaire a placés sur son fonds à perpétuelle demeure, ou qu'il y a incorporés, sont immeubles par destination tant qu'ils y restent."

Ainsi sont immeubles, sous ces restrictions, les objets suivants et autres semblables :

1. Les pressoirs, chaudières, alambics, cuves, et tonnes;

2. Les ustensiles nécessaires à l'exploitation des forges, papeteries et autres usines.

"Sont aussi immeubles par destination les fumiers ainsi que les pailles et autres substances destinées à le devenir."

L'article 380 du Code Civil dit :

"Sont censés avoir été attachés à perpétuelle demeure les objets placés par le propriétaire qui tiennent à fer et à clous, qui sont scellés en plâtre, à chaux ou à ciment, ou qui ne peuvent être élevés sans être fracturés, ou sans briser ou détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés."

"Les glaces, les tableaux et autres ornements sont censés mis à perpétuelle demeure, lorsque, sans eux, la partie de l'appartement qu'ils couvrent demeurerait incomplète ou imparfaite."

Pour les dispositions du Code Civil les machines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal : 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

Il résulte donc des données ci-dessus et suivant mon opinion qu'une beurrière comprenant les bâtiments, les terrains ainsi que les machines sont susceptibles d'évaluation et de taxation, mais, n'ayant pas eu le temps d'étudier cette affaire d'une manière des plus approfondies et votre question n'étant transmise en une qualité particulière, je désire vous déclarer le tout sous toute réserve.

chines nécessaires à une beurrière seraient, d'après mon opinion, considérées comme immeubles.

conseillant de consulter votre avocat au plus tôt car l'affaire est des plus importantes.

La clause 11 que vous mentionnez à votre question est conforme à la loi des assurances de Québec et est ce que l'on appelle l'une des clauses statutaires de la police. Cette clause a été accordée par un amendement à la loi des assurances au cours de la session de l'année 1930, c'est-à-dire que votre contrat d'assurance est subordonné à la date de l'amendement. Outre les droits et pouvoirs accordés par la Compagnie par les dispositions relatives aux compagnies d'assurance mutuelle et contenues dans la loi des assurances de Québec, la Compagnie a de plus le pouvoir de faire les règles et règlements qu'elle croit nécessaires à son fonctionnement et à sa bonne administration et d'abroger, modifier ou remplacer ces règlements, pourvu toujours que ces règles et règlements ne soient pas contraires aux lois, coutumes et usages en vigueur dans la Province.

De par les détails que vous me fournissez, il paraîtrait à première vue que vous auriez enfreint une des clauses statutaires de votre contrat d'assurance, ce qui vous priverait de votre recours contre la Compagnie pour les pertes subies. Tout de même je vous répète qu'il est de votre avantage de consulter votre avocat et de lui soumettre votre contrat d'assurance, et ce au plus tôt.

BOULANGER.—Q. Etant boulanger, je fabrique et vends mon pain dans la municipalité et également dans la municipalité voisine, mais, quant à ce dernier endroit, je vends seulement aux marchands. Est-ce que le conseil de la municipalité locale peut me forcer à payer une licence?

Rép. à P. A.—Une corporation locale peut imposer et prélever certains droits annuels ou taxes sur tous commerces, manufactures, établissements financiers ou commerciaux, occupations, arts, professions, métiers, ou moyens de profit et d'existence, exercés ou exploités par une ou des personnes, sociétés ou corporations, dans la municipalité.

Ces droits ou taxes peuvent être plus élevés pour les personnes qui ne résident pas ou qui résident

depuis moins de douze mois dans la municipalité, que pour celles qui y résident depuis douze mois ou plus.

VOL.—Q. Un jeune homme de 14 ans s'est rendu dans le hangar d'un marchand et a volé du tabac et du chodolat. Il a admis ses méfaits à ses parents. Ceux-ci se sont rendus avec lui chez le marchand et ont fait de nouveau en présence du marchand répéter à leur enfant les aveux déjà donnés. Subsequemment les parents ont demandé à prendre arrangement en offrant à ce marchand de lui payer les objets qui avaient été volés. Le marchand n'a pas accepté et a répondu qu'il entendait dompter cet enfant et il a confié cette affaire à un avocat. Qu'est-ce que les parents ont de mieux à faire?

Rép. à C. H.—Ce n'est pas par l'offre d'un règlement que l'on peut, comme dans un cas de vol, empêcher la partie qui se trouve lésée de porter plainte devant les tribunaux criminels. Tout de même, advenant que des procédures seraient instituées contre l'enfant, le juge prendra certainement en considération son âge, ses aveux, la promesse des parents d'indemniser le marchand et les parents ont bien des chances, s'il s'agit d'une première offense et d'un sujet qui n'est pas une cause générale de désordre, de voir la sentence suspendue ou un jugement pour quelques jours de prison à peine.

BAIL.—Q. Il y a dix-sept ans j'ai loué un terrain par contrat à raison de \$3.00 par année pour une période de 99 ans. La description du terrain était comme suit: Il était borné au chemin public et avait 60 pieds de largeur par 160 pieds de profondeur. Le locataire a mesuré aujourd'hui son terrain et trouve 128 pieds. Il me demande de lui donner le terrain de 160 pieds et il refuse de me payer. Que me conseillez-vous de faire?

Rép. à J. A. G.—Je n'ai pas vu le bail que vous avez passé mais je suis porté à croire que le locataire est tardif dans sa demande, surtout après avoir occupé les lieux durant une période de dix-sept ans. Je vous conseillerais de consulter votre avocat en cette affaire, car il sera plus en mesure que moi, après avoir pris toutes les informations et avoir examiné le contrat, de pouvoir vous donner une opinion précise.

Rép. à R. L.—Votre question n'est pas complète et, de plus, il m'est impossible de pouvoir y répondre à moins de pouvoir prendre connaissance des actes intéressant les propriétés en question. Je crois que cette chose est assez importante pour que vous consultiez votre avocat mais, tout de même, sur réception des documents et des titres, il me fera plaisir de vous donner une direction.

T'a'pas ?



T'a pas déjà observé le champion du club au moment où il s'apprêtait à jouer le coup décisif dans un tournoi de golf -



mais soudain, tu sens que tu vas éternuer, et malgré tes efforts pour réprimer ce bruit peu conforme à la solennité de l'instant -



tu ne peux te contenir et tu lâches tout - avec le résultat que le champion rate son coup!



T'a pas ensuite essayé une BLACK HORSE ? Ça remet d'aplomb dans les moments embarrassants!

Dites simplement -
"Bière
BLACK

HORSE
Dawes, S.V.P."



de douze mois dans la municipalité, qui y résident depuis douze mois

Jeune homme de 14 ans n'est hangar d'un marchand et a volé chocolat. Il a admis ses méfaits. Ceux-ci ne sont rendus avec lui et ont fait de nouveaux en prison. Il a répété à leur enfant les aveux. Subéquemment les parents ont de l'arrangement en offrant à ce mar- rer les objets qui avaient été volés. La pas accepté et a répondu qu'il ter cet enfant et il a confié cette rai. Qu'est-ce que les parents ont

Ce n'est pas par l'offre d'un règle- peut, comme dans un cas de vol, rie qui se trouve lésée de porter les tribunaux criminelles. Tout de que des procédures seraient in- enfant, le juge prendra certaine- ration son âge, ses aveux, la pro- de l'indemniser le marchand et les des chances, s'il s'agit d'une pro- d'un sujet qui n'est pas une cause dre, de voir la sentence suspendue pour quelques jours de prison à

y a dix-sept ans j'ai loué un ter- à raison de \$3.00 par année pour 99 ans. La description du terrain : Il était borné au chemin public de largeur par 160 pieds de pro- cataire a mesuré aujourd'hui son 128 pieds. Il me demande de lui d de 160 pieds et il refuse de me conseillez-vous de faire?

Je n'ai pas vu le bail que vous je suis porté à croire que le loca- dans sa demande, surtout après lieux durant une période de dix- conseraierai de consulter votre affaire, car il sera plus en mesure avoir pris toutes les informations le contrat, de pouvoir vous don- nerie.

Votre question n'est pas complète est impossible de pouvoir y répon- pouvoir prendre connaissance des les propriétés en question. Je ose est assez importante pour que votre avocat mais, tout de même, e documents et des titres, il ne u donner une direction.



es efforts instant

MAIS PAS



Ca ts! 2246

E

W.P."

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 20 SEPTEMBRE

Frs Fleury, Gérant. Numéro 38

UNE PENSEE

PAR SEMAINE

"Je suis riche des biens dont je sais me passer". (Vigée).

Pour une première fois, jeudi dernier, je me rendais à St-Romuald, coquet village, sis au flanc de la montagne lévisienne, à quelques cents verges du pont de Québec, huitième merveille universelle.

Chef-lieu du comté de Lévis, notre vis-à-vis, c'est peut-être à cause de cela que nous y allons si peu souvent, là se tient chaque année l'exposition locale.

Les éleveurs de ce district vien- nent se distinguer tous les ans à Québec. Donc au point de vue industrie animale on y rencontre de beaux troupeaux de toutes les races sans exception la Jersey. Des noms comme Breakey, St-Pierre, Roberge, Lacasse, Proulx, Laliberté, Raymond, Paquet, et que d'autres nous échappent, se voient fréquemment en tête des listes de gagnants de prix.

A cette foire de comté, l'ensem- ble si joli des produits du potager, du verger et des champs fait bon ménage avec l'étalage ravissant des travaux des fermières. Il se- rait difficile de trouver tableau plus frappant de l'agriculture familiale comme nous la compren- ons et comme elle se pratique dans cette division rurale.

Nous y avons vu plus que cela: de jolis souliers d'enfants con- fectionnés ou par le fermier ou par la fermière, peu importe, avec du cuir tanné sur la ferme. Si le bulletin préparé par Melle Paré, sur le pain de ménage, nous fait dire ailleurs que les fours se rallument dans nos paroisses, à l'avantage du gousset familial; l'alène, le ligneul et la vieille chaise à dos carré, servant de banc de cordonnerie, sont autant d'instruments qui reprennent leur place au foyer du cultiva- teur pour l'aider à traverser plus allègrement les années difficiles.

N'aurais-je ou rien de si inté- ressant, je serais quand même heureux de mon voyage. Des orateurs, amis de ces familles terriennes, ont adressé la parole dans les termes qu'il convenait pour rendre hommage à ces vail- lants pourvoyeurs de l'humanité.

Un bon vieux notaire, à barbe et cheveux blancs, possédant une grande expérience des hommes et des choses, cette bonne dame ne loge pas dit-on sous une cheve- lure blonde, a rappelé quelques oïrités peut-être oubliées d'un certain nombre.

"A tout âge de la vie, à quelque degré de l'échelle sociale vous soyez parvenu, si grassette que soit votre fortune, vous n'avez pas encore rencontré ce person- nage étrange très habile à vous fuir juste au moment où vous croyez le tenir: cet oiseau au plumage rare qui a nom "bonheur par- fait".

"Cultivateurs, les temps sont durs pour tout le monde. Tous les peuples du globe souffrent en ce moment. Cependant la classe agricole de chez nous vit relative- ment plus heureuse, moins in- quiète du lendemain, parce qu'elle se trouve riche de ces choses aux façades polies et séduisantes, dissimulant des misères morales et matérielles insoupçonnées, dont elle a su se passer.

C'est encore en se contentant du peu possédé que l'on vit heu- reux et plus satisfait que ceux dont la vie entière s'emploie à étan- cher cette soif des richesses qui jamais ne s'assouvit. F. F.

Ce qu'on pense de notre fromage

Lorsque M. J. F. Singleton, le Commissaire de l'Industrie laitière, Ministère fédéral de l'Agriculture, était dans les Iles Britanniques tout dernièrement, il a demandé aux grands importateurs de fromage cana- dien ce qu'il conviendrait de faire pour améliorer la qualité de notre fromage et tous lui ont répondu qu'ils ne voyaient pas comment la qualité pourrait être améliorée.

D'autre part, M. Lucas Classey, un des plus grands acheteurs de pro- duits laitiers canadiens dans les Iles Britanniques, et qui faisait partie de la délégation d'acheteurs de denrées alimentaires, qui vient de terminer une tournée de deux semaines dans l'Est du Canada, a déclaré publique- ment, à Montréal aussi bien qu'à Ottawa, que le fromage des fabriques canadiennes lui paraissait être le meilleur du monde. "Il y a, dit M. Classey, des gens qui s'imaginent qu'un fromage riche en matière grasse est un fromage de qualité su- périeure. Le fromage canadien est peut-être moins riche que le fromage fabriqué dans d'autres pays, où la proportion de matière grasse peut monter jusqu'à 60 pour cent, et ce- pendant il est de meilleure qualité que ce dernier. C'est la texture et le goût qui font le bon fromage. Le fromage canadien a une bonne textu- re et un bon goût. J'ai dit aux com- missions royales et aux comités par- lementaires des Iles Britanniques que je considère que le fromage canadien est de beaucoup le meilleur et je suis l'un des plus grands acheteurs des Iles Britanniques; j'achète du froma- ge de toutes les parties de l'Em- pire ainsi que d'autres pays".

Dans un article récent, nous avons donné des chiffres indiquant nos pro- grès dans la fabrication du fromage au point de vue qualité; ils accusent un gros progrès. Il ne faut pas rester en chemin.

En ce qui concerne la quantité ce n'est pas si bien, chaque mois la statistique de la production montre un recul. Les connaisseurs considè- rent que c'est à notre détriment. En forçant trop la production du beurre, nous faisons baisser nos parts sur le grand marché britannique, en ne lui fournissant pas la quantité de froma- ge qu'il peut consommer, qu'il aime, mais qu'il est forcé de se procurer

ailleurs quand nos expéditions font défaut.

Quand nous avons un bon client, il faut non seulement le bien servir, mais ne pas lui fournir l'occasion de s'approvisionner ailleurs, car il y a aussi d'autres bons fabricants à l'étranger.

A Québec, nous avions autrefois une industrie de la chaussure floris- sante. Quand on parlait des cordon- niers de Québec, c'était pour en faire les plus beaux éloges. Nulle part ail- leurs on ne trouvait main-d'œuvre plus compétente. Certains manufac- turiers partis un jour pour aller s'éta- blir dans une autre province en sa- vent quelque chose. Survient un con- flict malheureux entre patrons et ouvriers; nous n'avons pas la compé- tence pour en attribuer le tort ni à l'un ni à l'autre des contestants, mais ce que nous savons, c'est que d'importants débiteurs en chaussu- res, des villes de l'Est et de l'Ouest, ne pouvant compter sur la produc- tion des usines québécoises, à cause de cet imbroglio, ont placé leurs com- mandes chez d'autres manufactu- riers, ils ont obtenu un bon service sans doute, puisque cela prend bien du temps à faire revenir ces contrats à Québec.

Encore une fois notre beurre sur le marché étranger ne jouit pas de la réputation du fromage fabriqué en cette province. Nous risquons de compromettre une belle affaire en ralentissant la fabrication du fromage canadien.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons du bureau provincial de la statistique agricole un estimé de la production du beurre et du fromage pour le mois d'août. Les chiffres s'alignent comme suit:

Fabrication du fromage, 1,100,000 lbs, production inférieure de dix-neuf pour cent à celle du même mois de 1933.

Nos fabriques ont produit 10,300,000 lbs de beurre ou douze pour cent de plus que l'an dernier pour le mois d'août.

Le même état nous donne les chif- fres à partir de janvier jusqu'à sep- tembre cette année; ils accusent un recul de quatorze pour cent pour le fromage, une avance de huit pour cent pour le beurre. F. F.

Le contrôle laitier dans Québec

Le nouveau système de contrôle laitier postal confié à la direction de M. R.-P. Sabourin, du Ministère de l'Agriculture de Québec fait des pro- grès notables.

Les chiffres comparatifs que nous avons obtenus ces jours derniers sur le nombre de vaches dont la produc- tion est contrôlée, prouvent que les cultivateurs goûtent fort ce nouveau système pratique et très peu dispen- dieux.

En décembre 1933, 3713 vaches représentant 303 troupeaux étaient soumises à ce mode de contrôle. Ea

juin 1934, ce service surveillait la production de 1895 troupeaux repré- sentant 21162 vaches. Il y a à peine plus d'un an que ce système est établi et le nombre des adhérents s'est multiplié considérablement.

Les comtés fournissant le plus de membres sont les suivants:

Nicolet	124
Roberval	123
Chicoutimi	113
Mégantic	83
Arthabaska	56
Apitibi	54
L'Islet	50

(suite à la page 377)

Point de vue des confrères

La majorité des cultivateurs sont peut-être trop pauvres pour payer les taux actuels du courant électrique, faire exécuter les installations à leurs mai- sons et bâtiments.

Il y a deux réponses à cette objection. D'abord, la crise ne durera pas indéfini- ment à l'état aigu. Un jour viendra où les cultivateurs auront les ressources nécessaires pour électrifier leurs fermes pourvu qu'ils n'aient pas négligé de faire valoir leurs droits en temps oppor- tun.

Dans notre province si richement dotée en houille blanche, l'électricité devrait être mise à la portée des plus modestes cultivateurs. Le moteur élec- trique si peu encombrant, si souple, si facile à transporter et à surveiller coûte moins cher que le moteur à essence. Le courant électrique produit chez nous devrait coûter moins cher que la gazoline importée.

Il y a soixante-quinze ou cent ans, nos grands-pères auraient-ils soupçonné qu'on verrait sur toutes les fermes de leurs petits-fils les machines modernes qui ont transformé notre agriculture: instruments les plus divers pour travail- ler le sol, faucheuses et râteaux mécani- ques, moissonneuses - lieuses, tracteurs et moteurs de toutes sortes, etc ?

L'électricité pourrait dispenser le cul- tivateur et sa femme de besognes fasti- dieuses: elle nous réserverait des surpri- ses encore plus grandes si nous pouvions prévoir ses applications possibles à l'éco- nomie rurale.

M. ALB. RIOUX, dans
"Le Bulletin des Agriculteurs".

La part des jeunes

La jeunesse agricole, garçons et filles, prend une part considérable à nos expo- sitions locales, provinciales et natio- nales. Les exhibits des jeunes primaient aux Expositions de Toronto et d'Ota- wa. Les cinquante expositions de Clubs de Jeunes éleveurs de bovins et de porcs, tenues depuis le milieu de l'été, furent bien réussies. Les prix accordés aux clubistes le sont comme récompense du bon travail accompli durant la sai- son, et pour le succès qu'ils obtiennent aux examens oraux qu'ils subissent. C'est un des beaux mouvements qu'il importe d'encourager de toute façon. ("Farmers Advocate").

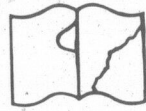
Agronome et succès

de la coopération

M. Gérard Tremblay, ci-devant pro- pagandiste à la Coopération Fédérée de Québec, vient d'être nommé agronome officiel du comté des Deux-Montagnes, en remplacement de M. Cossette.

Après avoir rendu un excellent témoi- gnage de la haute compétence de ce technicien, M. L. P. D. écrit dans la "Vie Coopérative": "Personne n'est en meilleure posture que l'agronome pour indiquer aux cultivateurs dont il dirige les efforts ce qu'ils doivent faire quand ils auront produit les choses qu'il est le plus avantageux de cultiver en tenant compte des facilités d'écoulement, de la proximité des marchés et de la situation en général.

C'est en faisant ce travail quotidien que l'agronome constate s'il y a lieu de grouper les gens d'une paroisse ou d'une région en vue de pousser telle ou telle production. Il va sans dire que lorsque ces choses sont constatées sur place, le travail de l'organisation de la société devient plus facile et peut être fait dans bien peu de temps par quelqu'un du bureau-chef.



Agronome spécial

M. Louis-Georges Fortin, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, vient d'être nommé agronome spécial pour les colons du sud de Rimouski et de Temiscouata. L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a fait cette nomination sur la recommandation de Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

M. Fortin verra à donner aux colons les premières directives agricoles.

Un abonné

de Rapide l'Original

nous écrit: "Je voulais discontinuer de recevoir votre journal, mais comme mon fils y tient je viens vous prier de nouveau de m'en continuer l'envoi avec aussi le numéro de la semaine dernière si possible." E.M.

La génération qui pousse, celle à qui nous devons bientôt confier la gouverne du domaine agricole tient avec raison, à se tenir à la page, à savoir ce qui se passe dans le milieu où elle évolue. C'est bon signe.

Nos bonnes routes

Au congrès des bonnes routes, tenu la semaine dernière sous la présidence d'honneur de M. Perrault, ministre de la Voirie, à Québec, le sous-ministre de ce département a fait savoir que la somme de \$162,000,000 a été dépensée à la construction et à l'entretien de nos chemins; depuis vingt-cinq ans. Les propriétaires d'autos ont contribué \$84,000,000, les municipalités \$20,000,000 et \$58,000,000 prises à même d'autres revenus ont servi à défrayer ces travaux.

Les 10 et 11 octobre

à lac Mégantic

aura lieu la convention annuelle de la Société d'Industrie laitière de Québec, sous la présidence de M. J. H. Crepeau.

Les séances se tiendront cette année au centre d'un district où la production laitière a fait des progrès encourageants en ces dernières années, a déclaré M. Dion en communiquant cette nouvelle à la presse, et nous anticipons une assistance considérable non seulement de membres de la Société et de fabricants de beurre et de fromage, mais aussi de cultivateurs de toute la région.

Production du bœuf au Canada et en Grande-Bretagne

L'industrie des salaisons de viande s'est développée sur une grande échelle depuis les premières années du siècle et n'a cessé de se concentrer dans un nombre restreint d'établissements. Il est intéressant à ce sujet de comparer la production de viande de bœuf au Canada et en Grande-Bretagne d'après les chiffres relevés dans un recensement qui vient d'être complété par la Commission du Bœuf de l'Empire. Au Canada, pendant les cinq années qui se sont écoulées, de 1928 à 1932, la production totale de bœuf et de veau au Canada a été en moyenne de 291,000 tonnes par année contre une moyenne de 552,000 tonnes en Grande-Bretagne. La différence est moindre, cependant, si l'on tient compte des exportations de bœufs faites par le Canada et des importations de bœufs d'engrais au Royaume-Uni. Avant 1930, les exportations de bœufs canadiens en vie équivalaient, d'après une évaluation modérée, entre 25,000 et 30,000 tonnes par année, tandis que l'équivalent réel des 500,000 têtes de bœufs d'engrais et de vaches laitières expédiées annuellement de l'Irlande représente environ 100,000 tonnes de viande de bœuf, une portion appréciable de la production de viande de la Grande-Bretagne. En partant de cette base, on peut compter que la production de bœuf au Canada équivaut aux deux-tiers de celle de la Grande-Bretagne.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

LE LABOUR D'AUTOMNE

Dans notre district comme par toute la province où la saison de végétation est relativement courte et où les conditions climatiques sont généralement peu propices à une maturité précoce des grains, il est nécessaire de semer à bonne heure le printemps pour obtenir de bonnes récoltes. La pratique du labour d'automne permet l'ensemencement de 10 à 14 jours plus tôt à chaque saison en même temps qu'il fournit un ameublissement plus profitable à la germination et à la première étape de croissance des céréales. Une pousse précoce des grains est toujours l'indice d'une maturité hâtive et l'assurance d'une récolte abondante avant l'arrivée des gelées d'automne.

Sur terre sablonneuse, un labour fait aussitôt après la coupe du grain est jugé suffisant, mais par contre, sur terre argileuse à structure lourde, il faut faire suivre le labour d'un ou de deux bons disques. Ainsi elle se prépare beaucoup mieux au printemps et donne de meilleurs résultats qu'une terre de même nature labourée tard à l'automne. Dans ce cas mieux vaudrait toujours faire le labour après la coupe du foin, mais pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il y a encore plus à y gagner en le pratiquant de suite que d'attendre au printemps prochain.

L'ARRACHAGE DES PATATES

Avec la classification obligatoire s'impose aux producteurs la nécessité d'être soigneux dans l'arrachage des patates s'ils désirent réaliser des revenus satisfaisants.

Ces soins commencent avec l'arracheur, la charrue ou la pioche qui doivent être intelligemment employés afin d'éviter les meurtrissures et gerçures. Trois ou quatre heures seulement après avoir été sortis de terre, les tubercules seront placés dans un panier d'acier ou

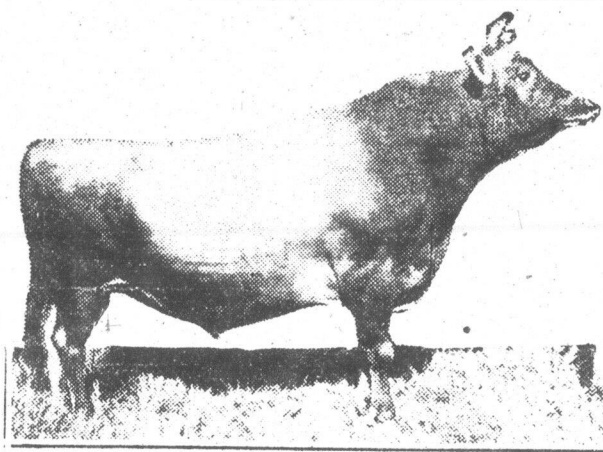
d'osier rembourré avec de la toile, afin de ne pas trop les briser, et portant un espace de deux pouces à la partie inférieure pour laisser s'échapper la terre. Le versement dans les sacs ne devrait pas être fait brusquement ni d'une hauteur dépassant un pied. Dans le chargement de sacs, même si on est pressé, ne jamais les manipuler rudement ni jamais marcher dessus. Dans l'entrepôt il ne faut pas verser les sacs ni les boîtes de la pleine hauteur des partitions ni en égaliser la surface du carré au moyen de pelle ou tout autre outil qui pourrait les meurtrir.

Il est certain que la moindre blessure à l'époque de l'arrachage est un nid propice à la pourriture ou à l'introduction de maladies, lesquelles se répandent à travers les réserves de patates dans un rien de temps.

LA RENTRÉE DES VEAUX

A cette période de l'année, alors que les nuits fraîches et les pluies froides sont fréquentes, les veaux qui ont passé l'été au pâturage devraient avoir accès à l'étable ou à un bon abri pour se préserver contre tout dommage. Mieux vaut prévenir par quelques soins supplémentaires que de guérir en alimentant plus abondamment durant l'hiver un animal qui dépérit au froid.

Aux premières visites dans la bâtisse les veaux sont souvent excités ou difficiles à guider et comme un animal ne devient jamais docile par les traitements brusques, il faut y aller avec douceur, évitant toujours d'amener le chien qui leur répugne. Quand les pâturages sont appauvris ou quand les veaux restent à l'étable, il faut suppléer au pacage par du foin, des racines et parfois même par un peu de moulée s'ils sont maigres. De 2 à 3 livres par jour d'un mélange de 1 partie d'avoine, 1 d'orge, 1 son et 1/2 tourteau de lin est jugé convenable pour un veau âgé d'environ 7 à 8 mois.



SYBIL'S PRINCE, taureau Jersey, 5 ans, propriété de M. J. R. Fuller, Grayburn Farms, Waterville, Qué., grand champion à l'Exposition de Sherbrooke.

Le contrôle laitier dans Québec

(suite de la page 376)

Matane.....	50
Missisquoi.....	50
Dorchester.....	44
Vaudreuil.....	44
St. Hyacinthe.....	42
Shefford.....	41
Lac St-Jean.....	40
Yamaska.....	37
Saguenay.....	36
Iberville.....	36

Ce système de contrôler la production donne-t-il satisfaction?

Oui si nous tenons compte que les cultivateurs qui se sont inscrits cette année ont renouvelé leur souscription pour 1934.

Le contrôle de la production laitière vous permet de connaître la valeur réelle de chaque unité de votre troupeau, de mieux contrôler l'alimentation.

Il n'est pas nécessaire de nourrir la vache ne donnant que 20 lbs de lait par jour, aussi abondamment que celle qui produit le double de cela.

Epidémie affectant les

basse-cours

Dans quelques régions de la province sévit une épidémie sérieuse qui affecte les troupeaux de volailles. Des experts en aviculture qualifiés pour faire enquête ont constaté que les causes de cette épidémie peuvent se rattacher à l'emploi de grains contaminés. De grâce surveillons nos achats de grains d'alimentation. Il se vend du grain contaminé contenant des vers et des germes de maladie en quantité plus que suffisante pour en condamner l'emploi.

Il est rare qu'en épargnant quelques sous au détriment de la qualité d'un produit, l'on fasse fortune.

En étant au courant de la production de chaque individu de la vacherie, vous épargnez considérablement sur l'alimentation en répartissant mieux les rations.

Le prix du lait à Sherbrooke, à Drummondville et Granby

M. Henri-C. Bois, président de la Commission de l'Industrie laitière, vient de confirmer la nouvelle que les prix du lait payés par les distributeurs aux cultivateurs, pour la région de Sherbrooke, seront de \$1.80 le cent livres et le prix de vente à domicile: cinq sous la chopine et neuf sous la pinte.

A Drummondville, le cent livres de lait sera payé \$1.60 et distribué à quatre sous la chopine ou huit sous la pinte. Dans la région de Granby, le prix minimum pour livraison à domicile sera de quatre sous la chopine et huit sous la pinte.

Un joli timbre

Le joli timbre de la Ligue Catholique féminine, nous arrivera sous peu. Quel plaisir ce sera pour chacune des membres de cette immense organisation de pouvoir se reconnaître entre elles, ou de faire connaître la Ligue, en apposant ce gracieux motif, au revers d'une lettre dont il sera comme le cachet distinctif.

Ce timbre sollicitera donc la part du petit sou qu'il représente, c'est-à-dire un peu du pain quotidien nécessaire à la vie de cette œuvre bienfaisante qu'est LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE.

Nous faisons donc appel à toutes les personnes qui comprennent l'effort généreux de cette organisation et qui se feront un devoir — nous n'en doutons pas — de contribuer au maintien et à l'extension de ses activités.

N.-B.—On pourra adresser toute commande à: La Ligue Catholique féminine, 105 rue Ste-Anne, Québec.

Nous aurons tout spécialement des feuilles de timbres à \$1.00 le cent.

On dit de l'avoine "Cartier"

Une nouvelle variété créée par le Collège Macdonald, après 10 ans d'expérimentation qu'elle est recommandable dans les régions du nord et les endroits où la période de la moisson est généralement pluvieuse. C'est un croisement des variétés "Early Triumph" et "Alaska"; cette dernière, bien connue sur nos fermes d'en bas.

Elle arrive à point en même temps que l'"Alaska".

Elle porte un grain bien développé et très beau; son pourcentage d'écorce est très faible; sa paille est longue, grossière et, moins exigeante sous le rapport de la richesse du sol, elle s'adapte parfaitement bien aux conditions générales de milieu. De plus, son rendement est supérieur à celui de l'avoine "Alaska" qu'elle remplacera peut-être dans quelques années.

Dans l'Abitibi et le Lac St-Jean, le ministère de l'Agriculture en a distribué au printemps la valeur d'une centaine de minots. Les rendements ont été superbes, rapportent les agronomes qui ont visité ces régions tout récemment.

Chez M. Eloi St-Germain, à St-Casimir, nous en avons vu un champ prêt à couper, c'était du plus joli à voir.

A Ste-Anne de la Pocatière, chez M. Ste-Marie, cette avoine semée le 4 mai fut coupée le 9 août et donna un rendement de 93 minots à l'acre. En 1933, semée le 23 mai, elle fut récoltée le 15 août et donna 73 boisseaux à l'acre.

Très résistante à la verse, cet accident qui couche les moissons par terre, elle a une autre qualité fort appréciable, celle de ne pas s'égrenier sur le champ aussi facilement que l'avoine Alaska.

Enfin l'avoine "Cartier" a été acceptée l'an dernier pour l'enregistrement par l'Association Canadienne des Producteurs de Semence, ce qui lui confère un certificat de haute valeur.

La Section des Semences du Ministère de l'Agriculture de Québec se tient à la disposition des cultivateurs désireux d'avoir de plus amples renseignements sur l'avoine "Cartier" en vue d'en faire l'essai le printemps prochain.

L'avis d'un connaisseur d'un vieux praticien

M. Wm. Greenshields, fermier Bois de la Roche, a propriété de M. W. W. Skid les bovins de race Ayrshires, au Colisée de Québec, grands éleveurs provinciaux, année le groupe rouge et le faisait pas pencher de sa plateau de la balance, figure même à l'une des premières comme nombre et qualité.

M. Greenshields est tout de plus écossais, partant de bétail de grande. Depuis trente ans qu'il l'Atlantique pour venir Canada, ses services ont retenus par des cultivateurs de haute renommée, gérer la ferme que pour plus immédiatement de troupeaux laitiers considérés sur ces fermes.

Habitué de fréquentes grandes expositions canadiennes, tantôt pour du bétail d'exposition, tantôt le gérant de la ferme de la Roche, a acquis une compétence, en matière de bétail, rendant difficilement discutables.

Nous étions particulièrement de connaître les de ce vieil habitué du à la valeur des sujets p à Québec.

La question lui fut posée par notre aimable S. N. R. Hodgins. Sans parler M. Greenshields nous

"Vous avez une magnification. J'arrive de l'exposition et j'avoue qu'à part les bœufs exhibés présentés de jeunes éleveurs, vos entrées sont plus nombreuses et votre bétail est de bon."

J'ai remarqué que vous fait beaucoup de progrès, se sont donné beaucoup pour bien préparer le spectacle bien les sujets.

Et le juge continue:

"Vous ne voudriez pas dire que tout vous diriez, avec raison, une déclaration pour la m'attirer la sympathie de On ne rend pas service dit pas la vérité."

"Dans les classes de veaux de moins d'un an, vous avez montré d'excellents spécimens, mais chez quelques-uns, la paration et le fini laissent à désirer. Dans des classes aussi, j'en ai jugé ce matin-là, non nombreux, il n'y a pas à s'attarder aux petits détails, pas brossés de rebours, court, beaux de ne pas charmer le dire quel éleveur qui se poser doit porter infirmité à tous ces petits."

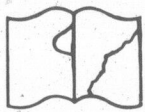
Au sujet du nombre des classes de jeune bétail, hiérarchies ne nous cache, devient compliqué à tations. Vaudrait-il m'occuper de deux sections, Sherbrooke par exemple, deux catégories d'entrée d'un an junior et senior, an junior et senior."

également les classes génisses de l'année. Si des expositions tiennent classes il serait préférable de diviser.

J'hésite à exprimer personnellement, mais je dans l'intérêt des éleveurs, de bons bovins, autant éliminer ces classes de veaux d'un an possible d'en faire deux."

"En vous faisant ça, je n'ai pas tant égaré des expositions qu'il y a des éleveurs."

"Lorsqu'un exposant un jeune animal âgé de moins d'un an, qu'il soit naturel ou non, il est naturel. Comme tous les bovins n'aiment pas toujours visions, tel éleveur donner plus de corps ou à la petite lauré sur."



du lait à Sherbrooke, munndville et Granby

Henri-C. Bois, président de la Commission de l'Industrie laitière, de confirmer la nouvelle que du lait payés par les distributeurs cultivateurs, pour la région de Sherbrooke, seront de \$1.80 le cent et le prix de vente à domicile, sous la chopine et neuf sous la chopine.

timbre

Un timbre de la Ligue Catholique féminine, nous arrivera sous quel plaisir ce sera pour chaque membre de cette immense organisation de pouvoir se reconnaître elles, ou de faire connaître, en apposant ce gracieux au revers d'une lettre dont il mme le cachet distinctif.

Un timbre sollicitera donc la part sou qu'il représente, c'est-à-peu du pain quotidien nécessaire à la vie de cette œuvre bienfaisante: LA LIGUE CATHOLIQUE FÉMININE.

On pourra adresser toute demande à: La Ligue Catholique, 105 rue Ste-Anne, Québec, aurons tout spécialement des timbres à \$1.00 le cent.

l'avoine "Cartier"

Une nouvelle variété créée par le Macdonald, après 10 ans de sélection, qu'elle est recommandable dans les régions où les rendements sont faibles. C'est un croisement des "Early Triumph" et "Alaska".

On ne rend pas service quand on ne dit pas la vérité. Dans les classes de jeune bétail, veaux de moins d'un an et de l'année, vous avez montré d'excellents sujets qui promettent de bien se développer; mais chez quelques-uns, la préparation et le fini laissent à désirer. Dans des classes aussi fortes comme j'en ai jugé ce matin, les cas d'égalité sont nombreux, il nous faut alors s'attarder aux petits détails: l'animal non équilibré, pas brossé, qui a le poil de rebrousse court beaucoup de chances de ne pas charmer le juge. Il va sans dire que l'éleveur qui se propose d'exposer doit porter infiniment d'attention à tous ces petits détails.

Au sujet du nombre d'entrées dans les classes de jeune bétail, M. Greenshields ne nous cache pas que cela devient compliqué à toutes les expositions. Vaudrait-il mieux diviser ces classes en deux sections, comme à Sherbrooke par exemple où l'on fait deux catégories d'entrées: veau moins d'un an junior et senior, veau d'un an junior et senior. On sectionne également les classes de taures et de génisses de l'année. Si les directeurs des expositions tiennent à primer ces classes il serait préférable de les diviser.

J'hésite à exprimer une opinion personnelle, mais je suis d'avis que dans l'intérêt des éleveurs et de l'élevage de bons bovins, il vaudrait autant éliminer ces classes, du moins celle des veaux d'un an, s'il n'est pas possible d'en faire deux sections.

En vous faisant cette déclaration je n'ai pas tant égard aux budgets des expositions qu'à l'intérêt des éleveurs.

Lorsqu'un exposant doit présenter un jeune animal âgé de moins de six mois avec d'autres qui en ont neuf ou onze, il est naturellement ambitieux. Comme tous les bons exposants, il n'aime pas toujours trainer les provisions, tel éleveur dans le but de donner plus de corps au jeune veau ou à la petite taure suralimentera son

L'avis d'un connaisseur, d'un vieux praticien

M. Wm. Greenshields, gérant de la ferme Bois de la Roche, à Senneville, propriété de M. W. W. Skinner, a jugé les bovins de race Ayrshire présentés au Colisée de Québec, par nos grands éleveurs provinciaux. Cette année le groupe rouge et blanc, s'il ne faisait pas pencher de son bord le plateau de la balance, figurait quand même à l'une des premières places comme nombre et qualité.

M. Greenshields est tout ce qu'il y a de plus écossais, partant un éleveur de bétail de grande distinction. Depuis trente ans qu'il a traversé l'Atlantique pour venir habiter au Canada, ses services ont toujours été retenus par des cultivateurs amateurs de haute renommée, tant pour gérer la ferme que pour s'occuper plus immédiatement de la régie des troupeaux laitiers considérables gardés sur ces fermes.

Habitué de fréquenter les plus grandes expositions canadiennes et américaines, tantôt pour y présenter du bétail d'exposition, tantôt comme juge, le gérant de la ferme "Bois de la Roche" a acquis une somme de compétence, en matière d'appréciation du bétail, rendant ses verdicts difficilement discutables.

Nous étions particulièrement curieux de connaître les impressions de ce vieil habitué du "ring" quant à la valeur des sujets par lui placés à Québec.

La question lui fut posée sans cérémonie par notre aimable confrère M. S. N. R. Hodgins. Sans plus de cérémonie M. Greenshields nous répondit:

"Vous avez une magnifique exposition. J'arrive de l'exposition d'Ottawa et j'avoue qu'à part des nombreux exhibits présentés par les clubs de Jeunes Éleveurs de ce district, vos entrées sont plus nombreuses ici et votre bétail est de bonne qualité."

J'ai remarqué que vos éleveurs ont fait beaucoup de progrès, la plupart se sont donné beaucoup de peine pour bien préparer le stock, on présente bien les sujets également."

Et le juge continue: "Vous ne voudriez pas que je vous dise que tout est parfait, vous diriez, avec raison, que je fais une déclaration pour la presse et pour m'attirer la sympathie de vos éleveurs. On ne rend pas service quand on ne dit pas la vérité."

Dans les classes de jeune bétail, veaux de moins d'un an et de l'année, vous avez montré d'excellents sujets qui promettent de bien se développer; mais chez quelques-uns, la préparation et le fini laissent à désirer. Dans des classes aussi fortes comme j'en ai jugé ce matin, les cas d'égalité sont nombreux, il nous faut alors s'attarder aux petits détails: l'animal non équilibré, pas brossé, qui a le poil de rebrousse court beaucoup de chances de ne pas charmer le juge. Il va sans dire que l'éleveur qui se propose d'exposer doit porter infiniment d'attention à tous ces petits détails.

Au sujet du nombre d'entrées dans les classes de jeune bétail, M. Greenshields ne nous cache pas que cela devient compliqué à toutes les expositions. Vaudrait-il mieux diviser ces classes en deux sections, comme à Sherbrooke par exemple où l'on fait deux catégories d'entrées: veau moins d'un an junior et senior, veau d'un an junior et senior. On sectionne également les classes de taures et de génisses de l'année. Si les directeurs des expositions tiennent à primer ces classes il serait préférable de les diviser.

J'hésite à exprimer une opinion personnelle, mais je suis d'avis que dans l'intérêt des éleveurs et de l'élevage de bons bovins, il vaudrait autant éliminer ces classes, du moins celle des veaux d'un an, s'il n'est pas possible d'en faire deux sections.

En vous faisant cette déclaration je n'ai pas tant égard aux budgets des expositions qu'à l'intérêt des éleveurs.

Lorsqu'un exposant doit présenter un jeune animal âgé de moins de six mois avec d'autres qui en ont neuf ou onze, il est naturellement ambitieux. Comme tous les bons exposants, il n'aime pas toujours trainer les provisions, tel éleveur dans le but de donner plus de corps au jeune veau ou à la petite taure suralimentera son

L'influence du reproducteur exprimée en chiffres

Le plus jeune novice des plus jeunes éleveurs vous dira que le taureau compte pour cinquante pour cent de la valeur du troupeau laitier. Cette théorie prêchée sur toutes les tribunes agronomiques, dans tous les journaux agricoles est connue comme le "Pater Noster" appris sur les genoux de la maman.

Aujourd'hui, un cultivateur nous prouve par des chiffres combien c'est vrai, ce qui achèvera d'en convertir un plus grand nombre ayant retardé jusqu'à présent, non pas à s'engager dans l'élevage de bovins pur sang, mais à placer à la tête du troupeau un géniteur provenant d'excellentes laitières tant du côté paternel que maternel.

Cette preuve, basée par des chiffres contrôlés nous arrive sous forme d'une lettre. Un exploitant désirant échanger son taureau pour des raisons excellentes, expliquées plus loin, écrit au propagandiste de la race de bovins gardée. Nous reproduisons la lettre textuellement. Nous y tenons parce qu'ainsi la voix de l'intéressé même va jusqu'à vous.

Cet éleveur veut échanger l'animal. Il en a été question déjà, cela se voit par le ton de la communication:

"J'ai pensé que nous pourrions nous entendre. J'échangerais mon taureau pour un animal aussi bon et me convenant. Je ne désire pas le vendre". C'est un taureau venant d'une vache importée et fils de "Nobly Born" provenant lui-même de la vache La Sainte's Spotted Mistletoe 44746 C.J.C.C., une fille importée, venant de Estella's Volunteer, le taureau qui a engendré Brampton Basilua. Le numéro d'enregistrement de sa mère au pays d'origine:



RAYMONDALE CAPTAIN, taureau Holstein, 3 ans, propriété de H. R. Drew, North Hatley, Qué., Grand Champion à Sherbrooke, août 1934.

P. 34357 H. C.; sa production contrôlée aux États-Unis à l'âge de deux ans, trois mois, fut 325.76 lbs de gras en 299 jours, avec certificat de Mérite "AAA". Au Canada, dans la classe des vaches de trois ans elle a produit 8373 lbs de lait ou 472 lbs de gras. Cette vache fut vendue à l'échère au prix de \$1,800.

Mon taureau est qualifié à l'enregistrement supérieur dans la classe "AA"; il s'appelle Brampton, Estella's Noble 48078 C.J.C.C. Il est né le 5 août 1928, est avec mon troupeau depuis quatre ans et neuf mois.

Vous le verrez en excellente forme, il a toujours eu suffisamment d'exercice, séjournant six mois de l'année dans un grand enclos spécial et gardé l'hiver dans une stalle confortable. Je ne l'ai jamais préparé et conduit aux expositions, n'ayant jamais élevé d'animaux avec cet objectif. Ce n'est pas un animal du type lourd il est très vigoureux. Je n'ai aucune remarque particulière à vous faire quant à son état et la valeur du service qu'il donne.

Je vous propose d'échanger ce taureau, c'est qu'il est devenu nécessaire de changer de sang. Mon troupeau n'est pas considérable, n'ayant que quatorze vaches, dont dix sont de ses filles. De plus, j'ai deux génisses de l'année, quatre taures et un veau de sa progéniture. Je n'ai pas encore voulu vendre une de ses filles préférant les garder dans mon troupeau et vendre les sujets qui ne provenaient pas de ce taureau.

J'ai pensé qu'un animal de cette valeur, ayant donné des filles dont la production a été contrôlée et connue, pouvait être utile à un autre éleveur capa-

ble de m'offrir, en échange, un géniteur pour servir ses filles dont un certain nombre portent du sang de Xenea Sultan par le côté maternel.

En contrôlant la production de mes laitières je n'ai nullement visé à établir de records sensationnels. J'ai eu recours au système de contrôle du gouvernement canadien dans le seul but de vérifier la capacité de production de mes vaches et génisses. Nous ne trayons jamais plus que deux fois par jour, les vaches sont logées dans des stalles ordinaires, elles ont été nourries comme les autres sujets, je n'ai jamais servi de rations spéciales pour faire de gros records. Durant l'été mes vaches vont au pâturage. Si mon objectif avait été d'obtenir des records spéciaux cela n'aurait pas été difficile, comme l'indiquent les chiffres qui suivent, d'en faire un taureau médiocre.

EXIGENCES DU R.P.				
	LAIT	GRAS	LAIT	GRAS
No 1	7,441 lbs	439 lbs	5,694 lbs	280 lbs
No 2	8,180 "	475 "	5,550 "	277 "
No 3	7,726 "	365 "	5,582 "	279 "
No 4	7,555 "	432 "	5,538 "	276 "
No 5	7,688 "	425 "	5,630 "	281 "

* Période terminée le 5 août. Les rendements spécifiques haut sont jusqu'au 31 juillet seulement; ceux de gras d'été sont donnés approximativement exacts pour la même date.

Le tableau soumis ci-après est une comparaison de la production des filles de mon taureau, avec celle de leur mère, en me basant sur l'échelle adoptée par l'Association Américaine des Éleveurs

de Jerseys, pour l'estimation du gras sur une base de 365 jours

	GRAS	GRAS	Excédant	
No 1	556.24 lbs	Mère 494 lbs.	sur la mère:	62.24 lbs
No 2	646.00 "	" 476 "	"	170.00 "
No 3	496.00 "	" 430 "	"	66.00 "
No 4	587.52 "	" 487 "	"	100.52 "
No 5	578.00 "	" 395 "	"	183.00 "

La moyenne de production de gras des cinq filles est de 572.83 lbs tandis que celle des mères fut de 456.4 lbs. Conséquemment, une différence moyenne de 116.43 lbs en faveur des filles due à la valeur du taureau reproducteur.

Les chiffres mentionnés ici se rapportent à différents sujets. Je ne les ai pas choisis dans mes records mais inscrits dans l'ordre du vèlage.

Je contrôle moi-même la production de mes laitières selon un système identique pour toutes les unités de mon troupeau.

Les trois premières génisses viennent de commencer leur nouvelle période de lactation dans la classe de trois ans, division 305 jours. Je ne désire pas allonger ma lettre déjà ennuyeuse avec des chiffres, je tiens à citer toutefois que depuis le mois de mars, la génisse No 1 a donné en moyenne 50 lbs de gras par mois, la No 2, vèlée ce mois-ci produit 42 lbs de lait par jour titrant 6.1% de gras et la No 3, vèlée à la fin de juillet donne 39 lbs de lait par jour dosant 5%.

Les autres génisses de 2 ans, n'ont pas encore terminé leur première lactation. Les chiffres de production à date,

(Suite à la page 379)

Les fours se rallument---Un bulletin sur le pain de ménage

Un volume que l'on trouve dans presque toutes nos bibliothèques religieuses comme dans beaucoup de foyers de chez nous, s'intitule "Les quatre évangiles en un seul". Mademoiselle Eugénie Paré, section de l'Economie domestique, au Ministère de l'Agriculture, pourrions-nous imprimer par extension, nous donne quatre cours en une seule petite brochure dans le bulletin No 131, préparé sur le "Pain de Ménage", notamment: la culture du froment, la panification, et la construction de fours domestiques, et comme épilogue une série de recettes que nos ménagères rurales si bonnes et possédant l'art culinaire à un haut degré de perfection, aimeront à essayer, pour faire plaisir à leur homme, ravir la marmaille, et faire du bien à tous les estomacs du foyer.

Depuis que l'argent est devenu dur à gagner que l'on se torture les ménages pour découvrir des moyens de conserver les gros sous, puisque les piastres se font de plus en plus rares, (pourant il y en a de caché quelque part), plusieurs fours, éteints durant les années de prospérité, se sont rallumés.

Le nombre de fermes où l'on cuit le pain, exprimé en pourcentage du nombre total, serait en moyenne, dans notre bonne province, de 58.6%.

Dans le Bas St-Laurent sur 80.3% des fermes le pain se cuit à domicile. Vient en second la région du Nord de la province avec 77.7%, celle des Bois-Francs avec 62.8%, etc.

Le pain de ménage réintègre petit à petit sa place d'honneur sur nos tables, c'est indiscutable, mais nous ne produisons pas le blé qui nous fournit la farine.

Toutefois dans la région du Bas St-Laurent il se dessine un beau mouvement en faveur de la culture du blé. Cette année on estime que 33% des fermes produiront une récolte de bon blé. Ce chiffre se compare à 10% pour les années passées. Nous tenons l'information de M. J.-N. Albert, l'agronome régional qui a fortement encouragé les cultivateurs de son grand district agricole, à s'intéresser à la culture de cette céréale.

Notre blé fournit ce qu'il y a de mieux en farine à pain. Le produire nous-mêmes c'est épargner davantage, bien qu'il y ait une forte économie à réaliser en faisant le pain de ménage même avec de la farine à pain achetée.

Ainsi le prix actuel du pain est de 4c la livre. Un sac de farine fournit au moins une valeur de \$5.18 de pain, lisons-nous dans un des premiers chapitres du bulletin No 131 de Mlle Paré, tandis que l'achat d'un sac de farine n'aurait occasionné qu'un déboursé de \$2.00 environ. En réservant un montant suffisant pour l'achat des ingrédients: levure, sucre, graisse et le combustible, ne reste-t-il pas une économie de près de 50%?

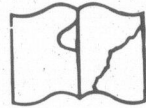
Le problème du fermier et de la fermière, sa principale collaboratrice à l'heure présente et toujours, est d'éviter les déboursés, d'utiliser toutes les ressources de la ferme. Le produit de ce qui est vendu ne doit servir qu'à se procurer ce que le domaine agricole ne peut fournir. Toutes les fermières qui veulent intensifier cette bonne politique, trouveront très utile le bulletin de Mlle Paré.

Comme tous les autres, on l'obtient gratuitement en écrivant un mot au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

sujet. Or la suralimentation n'est pas plus recommandable que la sous-alimentation dans les bonnes pratiques d'élevage. La suralimentation peut avoir des suites fâcheuses lorsque vient le temps de la reproduction. Si l'on ne doit pas supprimer ces classes, il devient nécessaire de les sectionner, en deux catégories chacune.

L'avis de M. Greenshields que nous exprimons ici est corroboré par quelques experts en industrie animale, avec qui nous avons traité de la question. Nous ne les nommerons pas, mais nous savons qu'ils mettent les deux mains à la pâte quand il s'agit d'organiser une belle exposition à Québec.

Mais il y en a d'autres qui sont encore plus intéressés à cette question assez importante, ce sont les exposants eux-mêmes. Nous écriront-ils en quelques mots ce qu'ils pensent de tout cela?



Concours de ponte Canadien

55 SEMAINE

La production des œufs se maintient encore cette semaine à plus de 50 pour cent. La mue est commencée; 94 poules n'ont pas pondu. Dans quelques parquets la majorité des sujets ont pondu des œufs pesant le maximum du poids requis, nous n'en avons déclassé que deux durant la dernière huitaine.

Les trois meilleurs parquets de la semaine ont bien travaillé, les rendements sont rapportés comme suit:

Parquet	Points	Œufs
25 L.B. W.S. Hall	62	55
17 R.B. Clifford Wells	60	56
24 R.P. M.C. Wallace	49	48

Il s'est produit du changement entre les cinquième et sixième positions dans les six plus forts groupes de pondueuses. L'alignement à date est indiqué ci-après:

Parquet	Points	Œufs
25 L.B. W.S. Hall	2152	9 2000
19 R.B. G.W. Grant	2124	1 2049
9 R.B. T. Trudale	2007	7 1986
10 R.B. W.S. Hall	2006	0 1992
32 L.B. Manor Farm	1955	8 1797
29 L.B. W.W. Brandy	1952	6 1911

On notera du changement dans l'alignement des six meilleures pondueuses du concours.

Parquet	Points	Œufs
108 R.B. W.S. Hall	266	8 245
322 L.B. G.S. Taylor	260	1 225
198 R.B. G.W. Grant	259	1 229
46 R.B. A.J. L'Epiphanie	258	4 220
62 R.P. A.J. L'Epiphanie	254	0 214
61 R.B. A.J. L'Epiphanie	253	8 213

AVIS

Les aviculteurs qui désirent entrer des oiseaux pour le prochain concours de ponte d'Ottawa, sont priés d'envoyer leur application immédiatement à la Ferme Expérimentale.

En pressant l'envoi des applications cela permettra à la direction du concours d'adresser les formules d'acceptation sans délai.

Œufs	Points
1 W.S. McCall	886 854.4
2 R.F. Morren	1503 1558.7
3 Sta. Exp. La Ferme	1534 2039.5
4 Sta. Exp. Kapuskasing	1842 1931.4
5 Sta. Exp. Kapuskasing	1726 1683.1
6 A.J. L'Epiphanie	1626 1836.9
7 R.W. Kettles	1683 1657.0
8 W.A. Sanson	1684 1518.7
9 Frank Teasdale	1986 2007.7
10 W.S. Hall	1992 2006.0
11 Kenneth Simpson	1687 1535.6
12 H.G. Mitchell	1703 1724.1
13 J.B. Thompson	1754 1569.0
14 G.A. Robertson & Son	1632 1697.9
15 Jas. M. Bugar	1535 1590.6
16 Cohour P. Farm	1080 1204.5
17 Clifford Wells	1644 1726.9
18 M. Shantz & Sons	1620 1551.2
19 G.W. Grant	2049 2124.1
20 H.T. Blanchard	1473 1534.8
21 Gordon Duncan	1856 1644.3
22 Sta. Exp. Ste-Anne	1460 1334.0
23 A.P.R. Dunlop	1522 1559.0
24 M.C. Wallace	1621 1583.2
25 Mrs. C.H. Moore	1770 1792.4
26 Manor Farm	1348 1337.7
27 B.A. L'Epiphanie	1321 1373.3
28 W.S. Hall	2000 2152.9
29 Philip Henrich	1205 1277.8
30 Alex. McLean	1183 1134.4
31 R. Haycock	1251 1210.8
32 Manor Farm	1797 1955.8
33 C.W. Taylor	1518 1562.7
34 W.W. Brandy	1911 1952.0
35 Lockery Lea P. Farm	1423 1302.6
36 R.J. Penhall	1666 1624.8
37 J.G. Twiddle	1505 1471.3
38 Reliable P. Farm	1708 1901.4
39 Port Hope P. Farm	1123 1492.6
40 Grand Hall	1313 1267.0
41 Jas. M. Bugar	748 776.4
42 C.H. Miller	1221 1290.2
43 H.L. Zurnbach	856 748.2
44 J.C. Redhead	1395 1476.5
45 L.D. Robinson & Sons	1428 1471.9
46 F. Exp. Ottawa	805 797.1
47 F. Exp. Ottawa	805 797.1
48 F. Exp. Ottawa	805 797.1
49 F. Exp. Ottawa	805 797.1
50 F. Exp. Ottawa	805 797.1
51 F. Exp. Ottawa	805 797.1
52 F. Exp. Ottawa	805 797.1
53 F. Exp. Ottawa	805 797.1
54 F. Exp. Ottawa	805 797.1
55 F. Exp. Ottawa	805 797.1
56 F. Exp. Ottawa	805 797.1
57 F. Exp. Ottawa	805 797.1
58 F. Exp. Ottawa	805 797.1
59 F. Exp. Ottawa	805 797.1
60 F. Exp. Ottawa	805 797.1
61 F. Exp. Ottawa	805 797.1
62 F. Exp. Ottawa	805 797.1
63 F. Exp. Ottawa	805 797.1
64 F. Exp. Ottawa	805 797.1
65 F. Exp. Ottawa	805 797.1
66 F. Exp. Ottawa	805 797.1
67 F. Exp. Ottawa	805 797.1
68 F. Exp. Ottawa	805 797.1
69 F. Exp. Ottawa	805 797.1
70 F. Exp. Ottawa	805 797.1
71 F. Exp. Ottawa	805 797.1
72 F. Exp. Ottawa	805 797.1
73 F. Exp. Ottawa	805 797.1
74 F. Exp. Ottawa	805 797.1
75 F. Exp. Ottawa	805 797.1
76 F. Exp. Ottawa	805 797.1
77 F. Exp. Ottawa	805 797.1
78 F. Exp. Ottawa	805 797.1
79 F. Exp. Ottawa	805 797.1
80 F. Exp. Ottawa	805 797.1
81 F. Exp. Ottawa	805 797.1
82 F. Exp. Ottawa	805 797.1
83 F. Exp. Ottawa	805 797.1
84 F. Exp. Ottawa	805 797.1
85 F. Exp. Ottawa	805 797.1
86 F. Exp. Ottawa	805 797.1
87 F. Exp. Ottawa	805 797.1
88 F. Exp. Ottawa	805 797.1
89 F. Exp. Ottawa	805 797.1
90 F. Exp. Ottawa	805 797.1
91 F. Exp. Ottawa	805 797.1
92 F. Exp. Ottawa	805 797.1
93 F. Exp. Ottawa	805 797.1
94 F. Exp. Ottawa	805 797.1
95 F. Exp. Ottawa	805 797.1
96 F. Exp. Ottawa	805 797.1
97 F. Exp. Ottawa	805 797.1
98 F. Exp. Ottawa	805 797.1
99 F. Exp. Ottawa	805 797.1
100 F. Exp. Ottawa	805 797.1

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 11 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

ST-ANNE DE LA POCATIERE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total	Œufs	Points
1 Taylor, G.S.	L.B.C.S.	2176	2375	5
2 Calder, C.D.	"	1201	1114	8
3 Bromby, W.W.	"	1868	2097	5
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	P.R.B.	1999	2061	5
5 Porter, J. Alphonse	"	1836	1650	0
6 Couv. Coop. Bonaventure	"	1632	1579	3
7 Shacer, Kenneth	"	1733	1808	1
8 Couv. Coop. Vaudouil	"	1472	1451	0
9 Couv. Coop. Laval	"	1446	1503	0
10 Couv. Coop. St-Augustin	"	1725	1742	5
11 Couv. Coop. des Cédres	"	1720	1575	5
12 Couv. Coop. St-Raymond	"	1744	1740	5
13 Couv. Coop. L'Epiphanie	"	1147	1189	8
14 Letendre, L.W.	"	1248	1435	3
15 Couv. Coop. Montmagny	"	1520	1453	7
16 Couv. Coop. St-Jacques	"	1512	1639	1
17 Sta. Exp. Kapuskasing, O.	"	2034	2322	1
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1603	1599	9
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1919	1991	6
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1972	2069	2
		35527	34531	9

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé
par "LE SOUFFLE", Limitée
Com. Et-Vallier et de la Couronne, Québec

Bétail jugé à l'Exposition provinciale de Québec

(suite du dernier couvert)

Poulche un an.—1.—D. McFarlane & Son, Howick, Qué.

Poulche 2 ans.—1.—Ness avec Woodside Rosabella; 2.—McCormick.

Jument 3 ans.—1.—McFarlane & Son; 2.—R. Ness & Sons.

Jument, 4 à 6 ans.—1.—2.—R. Ness; 3.—McCormick.

CHEVAUX BELGES PRIMÉS

Juge: H.-E. Taylor

Etalon un an.—1.—Rosaire Caron, Village des Aulnaies, Qué.; 2.—Thadée Caron, Village des Aulnaies.

Etalon 2 ans.—Ern. Brunelle, Ste-Sophie, Mégantic, avec "Luc des Pointes"; 2.—Arnold, Grenville, Qué.; 3.—Syndicat des Eleveurs, Pike River, Qué.

Etalon 3 ans.—F. Bernier, Lotbinière, avec Brompton Philippe; 2.—Arnold; 3.—Ernest Roy, St-Charles, Co. St-Hyacinthe, Qué.

Etalon 4 ans et plus.—1.—Ernest Brunelle avec Cesar de Masterpiece; 2.—H. Bazinet, St-Charles Cte St-Hyacinthe; 3.—T. Caron.

Etalon Champion.—Cesar de Masterpiece, propriété de M. Ernest Brunelle, Ste-Sophie, Mégantic.

Poulche un an.—1.—Stan. Chagnon, Freighsburg, avec Annette; 2.—A. Granger, Pike River, Missisquoi.

Poulche 2 ans.—1.—E. C. Budge, Ste-Geneviève, avec Dora de Landelede; 2.—E. Brunelle; 3.—M. Michon, St-Thomas d'Aquin; 4.—W. Morrisette, Saint-Hyacinthe; 5.—Jersey Health Farms, Richmond; 6.—Edmour Gaucher, St-Valentin, Shefford.

Jument 3 ans.—1.—Omer Milot, Yamachiche, avec Cadol; 2.—O. Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe; 3.—Stanislas Chagnon; 4.—Brunelle; 5.—Milot; 6.—B. Guèvremont, St-Simon, Bagot; 7.—Jersey Health Farm; 8.—J.-A. Lavigne, Princeville.

Jument 4 à 6 ans.—1.—Chagnon, avec Ramona; 2.—Budge, avec "Mirza de Thiel"; 3.—Albani Nichol, La Présentation; 4.—E. Messier, Pike River; 5.—A. Duchesneau, Pike River.

Jument avec poulain.—1.—A. Duchesneau; 2.—L. Gosselin; 3.—E. Brunelle; 4.—A. Giard, St-Hyacinthe; 5.—A. Bédard, Oka; 6.—T. Caron, Village des Aulnaies.

Jument Championne.—"Ramona", propriété de M. Stan. Chagnon, Freighsburg, Cte Missisquoi.

Progeniture d'un Etalon.—1.—Florian Bernier, Lotbinière, avec progeniture de Midas; 2.—T. Caron; 3.—A. Duchesneau.

Progeniture de Jument.—1.—Brunelle, avec progeniture de Fanny; 2.—L. Gosselin; 3.—Jersey Health Farm; 4.—T. Caron.

Meilleur groupe de trois sujets de race Belge.—1.—Ern. Brunelle, Ste-Sophie, Mégantic; 2.—Syndicat des Eleveurs de Missisquoi; 3.—Syndicat des Eleveurs de St-Hyacinthe; 4.—E. C. Budge, Ste-Geneviève.

LA POUSSE

(LE SOUFFLE)

Des milliers de propriétaires de chevaux se sont servis avec succès, du REMÈDE CAPITAL pour la POUSSE, durant les 30 ans passés. Envoyez 10c aujourd'hui (en timbres ou monnaie) pour recevoir le traitement et les frais postaux pour un paquet d'essai d'une semaine et pour détails.

C. W. DONALDSON, Dept. H.

B. P. 263, Ottawa, Ont.

CONCOURS DE PONTE DE L'OUEST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 11 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION DE LENNOXVILLE

Propriétaires	Race	Total	Œufs	Points
1 H.R. Drew	P.R.	1862	1990	7
2 H.R. Drew	"	1579	1670	0
3 W.M. Oliver	"	1532	1668	0
4 C.R. Waldron	"	1492	1612	2
5 Mrs. Alex. MacKay	"	1700	1743	4
6 Taylor Bros.	"	1150	1180	3
7 J.G. Twiddle	"	1545	1683	6
8 J.M. Scott	"	1518	1566	3
9 Ormston Couvoir Co. opératif (W.W. Elliot)	"	1482	1657	8
11 Mrs. L.B. Parker	"	1647	1606	7
12 Papineau Couvoir Co. opératif (Etienne Rioux)	"	1831	1930	1
13 Exp. Sta. La Ferme	"	1862	1967	8
14 Exp. Sta. Lennoxville	"	1827	1975	7
15 W.W. Bromby	L.B.C.S.	2035	2072	4
16 W.W. Bromby	"	1851	2017	5
17 W.M. Oliver	"	1832	1860	5
18 C.O. Drummond	"	1617	1811	2
19 C.D. Calder	W.R.	1607	1562	1
20 C.D. Calder	"	1607	1562	1

Savez-vous que:

La Russie fait maintenant partie de la grande famille internationale qu'est la Société des Nations.

Le lait à Québec devra être payé par les distributeurs aux cultivateurs \$1.60 du cent livrés à compter du 17 septembre. Les consommateurs devront payer 10 sous la pinte; selon l'ordonnance de la Commission d'Industrie laitière.

Le directeur de l'Ecole Supérieure de Chimie, M. l'abbé A. Vachon, représentera l'Université Laval de Québec, au Congrès Eucharistique international de Buenos-Ayres. M. Vachon visitera les nombreuses stations biologiques situées sur l'Atlantique et le Pacifique.

Par suite de la grève des tisserands, la situation n'est pas rose aux Etats-Unis. Un major de deux compagnies de la garde nationale déclarait que la situation était hors de contrôle et que les pillards parcouraient la zone des filatures, brisant les vitrines et saccageant les magasins.

Les revenus augmentent.—Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu indiquent une amélioration des affaires canadiennes. Durant les cinq premiers mois le fisc a perçu \$45,203,545, ce qui représente une augmentation de \$976,218, sur la période correspondante de 1933. Si tout cela n'était pas absorbé par les secours aux nécessiteux.

Nous apprenons avec plaisir que les ouvriers en confection de Victoriaville ont cessé la grève et ont réintégré les ateliers. Dans un centre industriel comme Victoriaville un conflit entre employeurs et ouvriers ne va pas sans paralyser les affaires. On rapporte quelques arrestations pour assauts en temps de grève, tout est dans l'ordre en ce moment.

Nouveau professeur à Ste-Anne.—M. Maurice St-Pierre, de retour d'un séjour aux Etats-Unis, où il a complété ses études, vient d'être nommé professeur en Industrie Animale à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. M. St-Pierre revient de l'Université de Cornell avec diplôme de Docteur en Sciences Agricoles de cette institution de réputation internationale.

Conformément au nouveau système de comptabilité adopté par le gouvernement de la Province de Québec, le déficit des opérations au 30 juin 1934 est de \$5,594,473. Si l'on tient compte de \$2,152,835.59, en recettes perçues après juillet 1933, mais imputables aux opérations fiscales du terme 1932 et 1933, le déficit réel de l'année écoulée est en réalité de \$2,265,170.54.

Ces vilains bœufs.—Ne vous fiez donc jamais à la douceur apparente du taureau. Un accident survenu à St-Magloire de Bellechasse, nous avertit encore une fois de toujours prendre nos précautions. Que de bœufs doux, si doux qu'on ne craignait pas de les laisser conduire par les enfants sans bâton ni anneau, ont soudainement changé d'humeur et fait une victime. C'est ce qui vient d'arriver au fils de M. Célestin Turgeon de St-Magloire. Un bœuf devenu furieux s'est attaqué au jeune homme et lui a causé des blessures sérieuses. Le père de la victime assisté de quel-

L'influence du reproducteur exprimée en chiffres

(suite de la page 378)

dans la division 365 jours s'alignent comme suit:

EXIGENCES DU R.O.P. CANADIEN					
	LAIT	GRAS	LAIT	GRAS	Finissant le
No 6	4,518 lbs	257 lbs	5,545 lbs	277 lbs	31 janv. 1935
No 7	1,889 "	106 "	5,523 "	276 "	16 mai 1935
No 8	1,349 "	74 "	5,517 "	276 "	31 mai 1935
No 9	768 "	43 "	5,555 "	277 "	27 juin 1935
No 10	682 "	37 "	5,587 "	279 "	5 juillet 1935

Les chiffres se rapportant à la production du gras de beurre des cinq sujets figurant au dernier tableau sont approximatifs et basés sur la période contrôlée. Vous noterez que la génisse No 6 vient de la vache portant le No 1 aux tableaux précédents, la génisse No 10 est une fille de la vache No 5. Les autres proviennent de divers autres sujets.

On ne trouve pas sur toutes les fermes un taureau aussi bien qualifié; je sais que j'aurai de la difficulté à le remplacer. Je vous fournis ces renseignements quand même, et si ma proposition d'échange vous va, je serai bien aise d'obtenir sous le plus bref délai tous les renseignements que vous pourrez me donner sur le taureau que vous auriez l'intention de m'offrir.

Votre bien dévoué,

Cette lettre de M. J. A. Eccles, de Sweetsburg, au propagandiste de la race de bovins Jersey est intéressante à plusieurs points de vue.

Nous en signalerons deux particuliers: On voit par des chiffres la valeur d'un bon reproducteur à la tête d'un troupeau laitier. On savait que c'est la bonne façon d'améliorer un troupeau, mais jusqu'à quel point, c'est une autre paire de manches. Il y a très peu de cultivateurs qui suivent leur affaire comme cet éleveur. Cela vaudrait la peine d'essayer.

En second lieu, l'importance du record de troupeau, l'histoire de vos animaux racontée en chiffres. Aujourd'hui plus que jamais auparavant les acheteurs sont exigeants et ils ont raison.

ques voisins ont eu toutes les misères à soustraire le jeune homme à la fureur de l'animal.

A Charlesbourg Ouest, un brave père de famille, ayant à subvenir aux multiples besoins d'une nombreuse famille, souffre depuis des semaines de blessures qui lui ont été infligées par un jeune bœuf au caractère maussade; les médecins entretiennent des doutes sérieux sur son état, et combien d'autres accidents comme ceux-là surviennent au cours d'une année et ne nous sont pas rapportés. Il y a une manière de se conduire avec un taureau, la seule qui soit recommandable, c'est celle de toujours prendre ses précautions que l'animal soit ce qu'il y a de plus doux ou non.

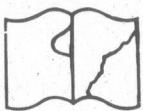


GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU MANUEL
DE L'INVENTEUR
Envoyez sur demande
Écrivez-moi, aujourd'hui
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E. MONTREAL

Inspection des étalons pour l'année 1935

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Etalons de Québec, du 25 au 28 septembre 1934.

Sept.	25	St-Charles, Bellechasse	Chez Jos. Leclerc	9 00 à 9 15 a.m.
"	25	St-Gervais	Chez M. Goulet	9 30 à 9 45 a.m.
"	25	Armagh	Chez J. Lemelin	10 00 à 10 30 a.m.
"	25	St-Philémon	Hôtel	11 00 à 11 30 a.m.
"	25	St-Euphémie		1 00 à 3 00 p.m.
"	25	Ste-Lucie-Beauregard	Chez A. Lacroix	2 30 à 3 00 p.m.
"	26	St-François, Montmagny	Chez P. Raby	9 00 à 9 30 a.m.
"	26	Cap-St-Ignace	Chez J. Bernier	10 30 à 11 00 a.m.
"	26	St-Jean-Port-Joli	Chez L.-J. Bois	1 00 à 1 30 p.m.
"	26	St-Damase	Chez Z. Bélanger	2 00 à 2 15 p.m.
"	26	St-Famphile	Chez P. L'Italien	3 00 à 3 30 p.m.
"	26	Ste-Anne-de-la-Pocatière	Exposition	3 00 à 10 00 a.m.
"	28	St-Pascal	Hôtel Victoria	9 00 à 9 30 a.m.
"	28	St-Alexandre	Hôtel Deschenes	10 00 à 10 30 a.m.
"	28	Ladurantaye	Chez E. Bolduc	1 00 à 1 30 p.m.
"	28	St-Louis-de-Pintendre	Chez Jos. Bouffard	2 00 à 2 30 p.m.
"	28	St-Nicolas	Chez A. Desrochers	3 00 à 3 30 p.m.

du reproduit
rimée en chiffres

e de la page 378)

ion 365 jours s'alignent

EXIGENCES DU

R.O.P. CANADIEN

AS	LAIT	GRAS	Finissant le
7 lbs	5,545 lbs	277 lbs	31 janv. 1935
6 "	5,523 "	276 "	16 mai 1935
5 "	5,517 "	276 "	31 mai 1935
4 "	5,555 "	277 "	27 juin 1935
3 "	5,587 "	279 "	6 juillet 1935

se rapportant à la produc-
de beurre des cinq sujets
nier tableau sont approxi-
s sur la période contrôlée,
que la génisse No 6 vient
rtant le No 1 aux tableaux
génisse No 10 est une fille
o 5. Les autres provien-
autres sujets.

pas sur toutes les fermes
ussi bien qualifié; je sais
la difficulté à le remplacer.
rnis ces renseignements
et si ma proposition d'é-
va, je serai bien aise d'ob-
plus bref délai tous les
s que vous pourriez me
taureau que vous auriez
m'offrir".

Votre bien dévoué,

de M. J. A. Eccles, d
u propagandiste de la race
sey est intéressante à plu-
le vue.

alerons deux particuliers:
des chiffres la valeur d'un
teur à la tête d'un trou-
On savait que c'est la
d'améliorer un troupeau,
quel point, c'est une autre
ches. Il y a très peu de
qui suivent leur affaire
leveur. Cela vaudrait la
r.

lieu, l'importance du ré-
beau, l'histoire de vos an-
en chiffres. Aujourd'hui
ais auparavant les ache-
geants et ils ont raison.

ont eu toutes les misères à
eune homme à la fureur de

our Ouest, un brave père
ant à subvenir aux multi-
d'une nombreuse famille,
des semaines de blessures
et infligées par un jeune
ctère maussade; les mé-
nement des doutes série-
et combien d'autres acci-
ceux-là surviennent au
année et ne nous sont pas
l y a une manière de se
e un taureau, la seule qui
ndable, c'est celle de tou-
ses précautions que l'ani-
u'il y a de plus doux ou

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MANUEL
DE L'INVENTEUR"
ENVOYÉ SUR DEMANDE
ÉCRIREZ-NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
21 RUE ST. CATHERINE E. MONTREAL

l'année 1935

ance des Etalons de Québec.

9 00 à 9 15 a.m.
9 30 à 9 45 a.m.
10 00 à 10 30 a.m.
11 00 à 11 30 a.m.
1 00 à 1 30 p.m.
2 30 à 3 00 p.m.
9 00 à 9 30 a.m.
10 30 à 11 00 a.m.
1 00 à 1 30 p.m.
2 00 à 2 15 p.m.
3 00 à 3 30 p.m.
9 00 à 10 00 a.m.
9 00 à 9 30 a.m.
10 00 à 10 30 a.m.
1 00 à 1 30 p.m.
2 00 à 2 30 p.m.
3 00 à 3 30 p.m.

(à la monte. Veuillez avertir
e remis aux inspecteurs lors
AUTREAU

SECTION FEMININE

Chronique de la Crèche A PRESENT

Chaque institution a ses anciens. L'esprit de famille peut y être plus ou moins développé; l'œuvre peut être plus ou moins appréciée de ceux qui en bénéficient; mais il paraît normal que, de temps à autre, parmi la masse des ingrats ou des indifférents, surgisse quelque âme reconnaissante.

On fait alors le pèlerinage à l'Alma Mater; on évoque les souvenirs, on met à jour les biographies, on s'épanche, on se console, et, le point fait, l'idéal ressaie, la solidarité restaurée, on remet le cap sur le devoir providentiel. C'est ainsi qu'Antée, le géant de la fable, soutint la lutte contre Hercule tant qu'il put reprendre contact avec la Terre, sa mère, alma mater.

Avez-vous pensé, amis lecteurs, que la Crèche, pour nombre de grandes personnes, se trouve elle aussi, de nos jours Alma Mater et qu'à ce titre elle reçoit souvent de touchantes visites?

Parfois, ce sont des parents adoptifs avec un fils ou une fille; l'enfant désire connaître les bonnes mères qui le recueillirent lors du grand abandon.

Parfois ce sont des jeunes mariés, en voyage de noces; ils viennent montrer aux religieuses que, bien élevé, un enfant de la Crèche devient toujours quelqu'un d'honorable et n'a de mépris que des pharisiens du vingtième siècle.

Parfois c'est un jeune homme, une jeune fille, c'est quelque personne d'âge plus mûr qui, timides mais confiants, le cœur tout grand ouvert à une affection qui fait défaut, viennent demander s'il n'y aurait pas moyen de retracer la mère oubliée, de communiquer avec elle, de lui dire qu'on lui pardonne, qu'on l'aime malgré le temps, la distance peut-être, malgré surtout la pathétique circonstance du délaissement, malgré l'héritage de déshonneur. Presque toujours revient la même question:

— Et ma mère? Et sa mère? Vous n'en avez jamais réentendu parler? Elle ne s'est jamais informée? Bien sûr que ça la gênerait maintenant.

Chose curieuse, jamais au fond de ces braves cœurs ne monte d'aspiration pour le père disparu. On dirait que d'instinct, le fils ou la fille a pitié de sa mère et prête à l'auteur de ses jours un rôle beaucoup plus odieux.

La procession est discrète, faut-il le dire, de tous ces anciens pupilles et bien peu de personnes pénètrent le mystère de ces visites; mais si les murs, si les personnages des cadres, si les statues des parloirs se mettaient à raconter toutes les belles histoires des pauvres délaissés qu'une heureuse adoption a rétablis dans l'honneur et dans l'évolution normale de la vie de famille chrétienne, il y en aurait bien pour mille et un jours d'audience et d'admiration.

Un jour, il n'y a pas de cela des siècles, arrive au parloir un jeune missionnaire. C'est un enfant né de parents inconnus.

Il vient de loin... refaire connaissance, revoir des lieux dont il n'a du reste gardé aucun souvenir. Tout jeune, en effet, il fut adopté par de braves gens qui voulurent concentrer sur l'éducation du petit malheureux tous leurs soins, toutes leurs ressources, tout leur cœur.

A force de dévouement, à force de charité, à force de prières aussi, ils en ont fait un prêtre, un missionnaire, un autre Christ.

Tous deux avaient chanté leur *Nunc dimittis*.

Le bon Dieu peut bien venir nous chercher maintenant qu'il nous a exaucés. Après ce bonheur-là, il nous faut celui du ciel.

Et tous deux étaient allés recevoir leur récompense. De là-haut, ils veillent sur leur fils convertisseur de païens.

Quant à lui, l'obéissance l'a ramené au pays, mais peu de gens l'y intéres-

AIGRIS CONTRE LE MONDE ENTIER? — CELA DEPEND DU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie
— Pas besoin de Calomel.

Maintes gens qui se sentent aigris contre le monde entier, indolents et dans un état de délabrement général, commettent l'erreur de prendre des sels, huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher, laxatifs ou céréales qui font simplement mouvoir les intestins et ignorent le foie.

Ce dont vous avez besoin, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire déverser par votre foie ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins. Faites recouvrer à votre estomac et à vos intestins leur action normale. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) vous remettront bientôt. Purement végétales. Inoffensives. Sûres. Rapides. Demandez-les par leur nom. Refusez les sucédanés. 26c chez tous les pharmaciens. 51F

sent maintenant; il a la nostalgie de ses missions, de sa pauvreté, de ses courses, de ses déboires et de ses consolations d'apôtre. Il s'ennuie de ses ouailles.

Il dit aux religieuses:

— Vous êtes tout ce qui me reste de famille, je reviens au lieu de mon berceau. Montrez-moi le lit que j'occupais; montrez-moi la sœur qui se souvient de moi. Montrez-moi mon acte de baptême. Faites venir ma maraine. Voyons un peu les enfants. Que je savoure encore mon malheur et l'humilité de mes origines! Quelle pitié le bon Dieu n'a-t-il pas eue pour moi! Rendez-lui bien grâce avec moi, n'est-ce pas?

Et la visite se poursuit pleine d'émotion contenue, pleine de sympathie.

Sur le point de partir, il dit:

— Savez-vous le désir qui me tourmente, depuis surtout que je suis prêtre?... Connaître ma mère. Auriez-vous un moyen à me suggérer, monsieur l'abbé, pour la retrouver?

— Mon pauvre ami, c'est d'autant plus difficile qu'aucune indication de provenance ne figure à votre dossier. Si au moins la mère avait confié son nom à la discrétion des religieuses, nous pourrions peut-être la retracer, la pressentir, qui sait? la rendre heureuse. Peut-être de son côté porte-t-elle au cœur une plaie jamais cicatrisée, expiation de son égarement. Peut-être cette plaie l'a-t-elle sanctifiée; peut-être même cette pauvre mère est-elle déjà au ciel et devez-vous, sans vous en douter, à son intercession les grandes grâces de votre vie.

— Mais j'ai le pressentiment qu'elle vit, qu'elle est en ville, que je la rencontre.

— C'est possible. Il faudra probablement alors l'aimer assez pour ne point vouloir troubler toute une vie de famille, et révéler, par votre apparition, une inconduite qui resta cachée. Vous avez eu l'héroïsme de partir pour les missions, cher ami; le bon Dieu paraît bien vous demander celui de renoncer à voir votre mère ici-bas.

— Je comprends mais...

— Mais? — Il me semble qu'à présent elle n'aurait plus honte de moi!

V. GERMAIN, prêtre.

ADOPTIONS: 15 en ce mois; 159 depuis janvier.

AUMONES: Par les visiteurs: \$26.66; un versement de berceau: \$25.00.

Crème glacée faite à la maison

Beaucoup de ménagères s'imaginent que la préparation de la crème à la glace exige beaucoup de temps et de travail, mais les spécialistes de la Division de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture ne sont pas de cet avis. Rien n'est plus facile que de faire le mélange des ingrédients qui entrent dans la composition de la crème glacée, et si l'on emploie les bonnes proportions de glace et de sel, il suffit d'une quinzaine de minutes pour compléter le procédé de congélation. Ce procédé est important; c'est lui qui donne à la crème le corps et la texture recherchés, et qui rend la crème plus ou moins appétissante.

Voici une recette pour la crème glacée aux amandes: — Prenez 1 chopine de crème, 2 cuillères à thé de vanille, un tiers de tasse de sucre et une demi-tasse d'amandes hachées. Ajoutez la vanille et le sucre à la crème. Faites congeler. Lorsque la crème est presque congelée ajoutez les amandes hachées. Les amandes donnent un goût exquis à la crème glacée, surtout à la crème au chocolat et au sucre d'érable.

Savez-vous que:

A venir jusqu'au 9 août cette année, le nombre total de bœufs canadiens expédiés sur les Iles Britanniques a été de 31,475 contre 30,100 pour la période correspondante de 1933.

Jusqu'en ces dernières années, le miel clair ou liquide avait la préférence sur les marchés anglais, mais un recensement fait par la Commission du Commerce de l'Empire révèle une préférence croissante pour le miel granulé.

Les pommes de terre dans la province de Québec continuent à bien se développer dans la plupart des districts, spécialement dans le bas de Québec où il est tombé plus de pluie qu'ailleurs.

Le Canada ne rencontre que peu de concurrence dans la fabrication des produits de l'érable; le seul autre pays qui ait une industrie de ce genre, les États-Unis, n'en produit pas suffisamment car il importe tous les ans une grosse quantité des produits canadiens.

Le Canada a exporté l'année dernière 27,700,600 livres de produits laitiers concentrés; c'est là une augmentation de près de 3,000,000 de livres sur le chiffre de l'année précédente.

Dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest du Canada, les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à l'élevage des moutons, et beaucoup d'entre eux écrivent pour savoir où ils peuvent se procurer des brebis sur une base de participation aux bénéfices, sous contrat.

Les trois ponts récemment construits sur la rive sud, à Sorel, ont été bénits dimanche, le 16 courant. Ces trois ponts remplacent les bacs en usage jusqu'ici pour traverser les rivières Richelieu, St-François et Yamaska.

Le 11 septembre le beurre et le fromage vendus aux enchères de L.U.C.C., à Montréal, obtenaient pour:

640 btes pasteurisé No 1—197c la lb.
29 " " " No 2—193c "
381 " " " fromage blanc No 1—95c "
15 " " " " No 2—85c "
158 " " " Coloré No 1—93c "
29 " " " " No 2—83c "

Permis enlevés pendant les trois premières semaines du mois d'août, les officiers de vitesse ont enlevé 33 plaques sur des camions, et 22 licences de chauffeur. Les infractions commises ont été surtout: le fait d'avoir transporté des passagers ou des charges trop dangereuses, d'avoir transporté des spiritueux ou d'avoir fait trop de vitesse.

Des instructions sévères ont été données aux officiers de vitesse, qui devront faire observer la loi dans toute sa rigueur. Les camionneurs qui ne voudront pas se conformer aux règlements exigés par la prudence la plus élémentaire, surtout ceux qui, sous prétexte d'avoir l'avantage de la pesanteur, refusent de donner le chemin à ceux qui en demandent, se verront enlever leur permis.

Elle devait maigrir disait un médecin

La graisse mettait son cœur en danger

L'embonpoint n'est pas seulement une question d'apparence—il peut aussi affecter la santé. La graisse superflue sape l'énergie, enlève aux organes internes leur vitalité et impose au cœur une tâche anormale, plus difficile. En voici un cas qu'une femme nous décrit dans une lettre:

"J'ai été traitée par des spécialistes qui essayaient de diminuer mon embonpoint parce que j'étais sujette à des attaques cardiaques. Mais malgré tout ce qu'ils me donnaient, rien semblait pouvoir me faire maigrir. Depuis que je prends des Sels Kruschen, tout le monde s'étonne de voir comme j'ai perdu du poids. J'en pris d'abord pour le rhumatisme, et ils me firent grand bien, tout en me faisant maigrir. Avant Noël, je pesais 224 livres. Aujourd'hui, mon poids est considérablement moindre. J'ai même dû faire beaucoup rapetisser un manteau que je portais l'an dernier afin de pouvoir le mettre de nouveau. Comme je n'ai pas modifié mon régime alimentaire, ce n'est qu'à Kruschen que je dois ces heureux résultats". — (Mme) M. S.

Les six sels contenus dans Kruschen aident aux organes internes à éliminer chaque jour les déchets et matières toxiques qui encombrant l'organisme. Et peu à peu, la graisse s'en va — lentement, peut-être, mais sûrement.

A l'exception du blé d'Inde, qui accusera une augmentation, la quantité de légumes mis en conserves pour la saison de 1934 sera à peu près la même que d'habitude pour la plupart des espèces.

Il était temps qu'on mette fin à une pratique aussi condamnable. Les chiens n'ont pas été créés pour cette besogne.

La société protectrice des animaux vient d'entreprendre une grande campagne pour empêcher les gens de martyriser les chiens en les affublant de pipes et de lunettes, pour attirer l'attention des automobilistes. Ces spectacles sont vraiment disgracieux et ridicules. De plus, il a déjà été décidé par les tribunaux que les auteurs de ces étranges mascarades tombent sous le coup de la loi. Car une loi défend de maltraiter les animaux. Deux cultivateurs de l'Ange-Gardien ont été traduits en Cour de Police, hier matin, à ce sujet. Ils ont plaidé coupables et M. le juge Laetare Roy les a condamnés à \$10. d'amende ou, à défaut de paiement, à huit jours de prison.

On espère que cet exemple sera salutaire.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUP-FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drugs, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

DES MIEUX-OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter
tous genres d'impressions
tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Fac-
tures—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMIAGNE ET DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

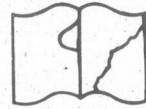
au

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!
Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTÉE

(Département de L'Imprimerie)



NE LISEZ PAS CECI

Si un remède qui a soulagé plus de 700,000 femmes et filles ne vous intéresse pas. Prenez-le avant et après la naissance de l'enfant, à l'âge critique, ou chaque fois que vous êtes nerveuse et épuisée. 98 sur 100 disent: "Il me soulage".

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

Cuisine de chez-nous

"CHOP SUEY"

Prenez 2 tasses de viande blanche, poulet, veau ou porc, en dés, 1 tasse de oignons hachés, 2 tasses de riz cuit, 1 tasse de champignons hachés, 1 tasse de bouillon brun, 2 c. à soupe de sauce soye, 2 c. à soupe de beurre, 1 tasse d'oignons hachés, 1 tasse de bouillon de légumes.

Façon de procéder: Faites cuire les légumes dans le beurre, ensuite ajoutez la viande avec les liquides et faites mijoter une vingtaine de minutes.

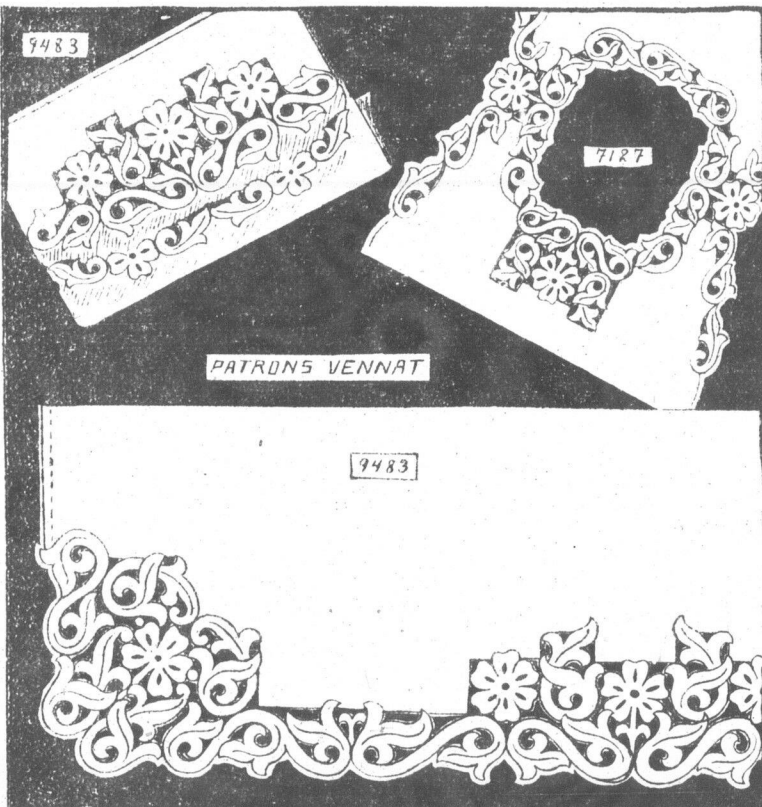
APPRÊTS POUR SERVIR AVEC LE CANARD OUL'OE.

Sauce aux poivrons. Gelée de groseilles. Sauce aux cannelonges. Marinades sucrées. Chutney.

Un surprenant effet

"Notre petit garçon de huit mois était atteint d'une constipation opiniâtre qu'aucun remède ne parvenait à corriger. L'effet du Novoro du Dr. Pierre fut surprenant. Notre fils se porte bien maintenant et il est devenu un joyeux bambin," écrit Monsieur Martin Kriak de Schumacher, Ont. Cette remarquable médecine d'herbes affecte salutairement le procédé d'élimination. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. L'ayré exempt de douane au Canada.

La broderie est un agréable passe-temps



Superbe garniture de chambre en broderie Colbert (Richelieu sans brides) entièrement au point de boutonnière.

No 7127.—Robe de nuit patron à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur bon nansouk blanc ou broadcloth, bien, rose, jaune ou pêche 98c, sur plus beau nansouk blanc \$1.50. Coton à broder environ 25c.

No 9483.—Oreiller à tracer 20c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Etampé sur coton fini toile Wabasso deux qualités, la paire 98c ou \$1.65. Coton M. F. A. 32c. Drap patron à tracer 25c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Etampé faux drap de 1 x 2 verges sur coton fini toile deux qualités \$1.25 ou \$1.75. Drap complet 2 x 2 1/2 vgs \$1.98 ou \$2.75. Coton M. F. A. 45c.

Catalogue de broderie 20c, album de Layette 15c.

Aboyez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et de Manique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME Casier 159, St-Roch, Québec.

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désiraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

CHAPITRE II

Un grand jour se préparait pour Line et pour Jean. Bientôt, la première Communion aurait lieu dans la paroisse, et ensemble ils s'approcheraient pour la première fois de la sainte Table.

Le Moustier ne comptant qu'un nombre restreint d'enfants, la première Communion ne revenait que tous les deux ans, et c'est pourquoi Angéline y avait été admise, bien qu'elle n'eût encore que dix ans, âge qui, à cette époque, était considéré comme à peine suffisant pour accomplir le grand acte.

L'abbé Berthier, le vénérable curé de la paroisse, n'avait eu d'ailleurs aucune hésitation à le faire. Il connaissait bien la tendre piété de l'enfant qu'il avait lui-même baptisée et formée à la vie chrétienne; il avait pour elle une prédilection marquée et bien justifiée. Line était toujours la plus sage et la première du catéchisme pour la classe des filles, comme Jean était toujours le premier du côté des garçons.

Pour Jean aussi, l'abbé Berthier éprouvait une paternelle affection. Il était charmé de trouver dans le jeune garçon une intelligence si vive et une compréhension des vérités saintes, comme rarement il en avait rencontré dans un enfant de cet âge, au cours de son long ministère. Aussi le prêtre ne laissait-il échapper aucune occasion de cultiver les dons qu'il voyait en cet enfant exceptionnel, lui multipliant les bons conseils, lui prêtant des livres, s'intéressant à lui de toutes manières.

Assis aux côtés l'un de l'autre, dans l'herbe fleurie toute bourdonnante d'abeilles en quête de miel, Jean et Line échangeaient de pieuses confidences.

NOTRE FEUILLETON

C'est le soir d'un dimanche de mai; huit jours seulement les séparent du jour si ardemment désiré par leurs âmes pieuses.

— Oh! Jean, que nous serons heureux dimanche prochain! Mais c'est triste, ne trouves-tu pas, de penser qu'à l'heure où nous sommes, dans huit jours tout sera fini!

— Mais non, Line, tout ne sera pas fini. Notre première Communion ne sera pas la dernière! Nous communierons de nouveau, et chacune de nos communions nouvelles nous apportera plus de joie, plus de bonheur, parce que nous connaîtrons et aimerons toujours plus le bon Dieu. M. le curé nous a expliqué cela, ne t'en souviens-tu pas?

Line regarde son compagnon avec une admiration candide, puis un sourire heureux entr'ouvre sa petite bouche rose.

— Je ris en pensant qu'il y a deux ans c'était moi qui essayais de l'apprendre le catéchisme. Maintenant, c'est toujours toi qui m'expliques mes leçons et me fais comprendre les passages difficiles!

Jean sourit à cette remarque, puis le silence tombe entre les enfants. Les yeux de Jean, fixés sur les hauts sommets encore neigeux, ont pris cette expression nostalgique qu'ils ont souvent.

Jean, fait Line, impressionnée par ce silence qui lui pèse, à quoi rêves-tu? As-tu encore envie de te faire emporter par le vent ou par les oiseaux par-dessus les montagnes?

Jean sursaute, comme s'il avait été pris en faute.

— A présent, Line, je comprends un peu mieux ce que je trouverais derrière les montagnes et par-delà la mer immense... et c'est pourquoi, parfois, oui, je voudrais pouvoir faire comme le vent et comme les oiseaux...

— Oh! Jean!

— Ecoute, Line, ce doit être si beau!

Et, avec l'éloquence de son enthousiasme, Jean fait défilier devant les yeux de Line toutes les beautés exotiques des pays merveilleux dont il a lu les descriptions dans les livres que lui ont prêtés l'abbé Berthier ou l'instituteur.

Line écoute, subjuguée.

Jean, ravi de son succès, s'arrête enfin à bout de souffle.

— Et maintenant, Line, dis-moi, n'aimerais-tu pas connaître, toi aussi, ces beaux pays?

— J'aimerais bien les connaître mais pas y aller, j'aurais trop peur des serpents, des lions, des tigres, des crocodiles! Je ne voudrais pas rencontrer des singes... C'est trop laid! ça doit être méchant!

— Mais tu ne craindras rien puisque je serais avec toi!

— Je ne veux pas que ty y ailles toi non plus! Tu sais bien que moi je veux rester toujours ici avec toi! Tousjours!

Des larmes de détresse sont montées aux yeux de Line; elle a saisi le bras de Jean comme pour le retenir; elle a l'air si désolée que Jean s'empresse de la rassurer.

— Que tu es sotte, Line! fait-il en riant et en essuyant de ses doigts les yeux mouillés de la petite fille. Comment veux-tu que je m'envole par-dessus les montagnes? Je n'ai malheureusement pas d'ailes comme les oiseaux ou comme les anges! Et maintenant rentrons, c'est l'heure de donner à manger aux lapins.

— Moi, je vais arroser mes fleurs.

— Non, les arrosoirs sont trop lourds pour toi. J'arroserai tes fleurs après. J'ai le temps de tout faire.

Line avait la passion des fleurs. Elle cultivait avec succès un coin du jardin que sa mère lui avait abandonné. Souvent elle portait des bouquets au marché de Lauvière, et les bénéfices ainsi réalisés elle les partageait toujours équitablement avec Jean.

Les lapins soignés, les plates-bandes arrosées, le jeune garçon vint retrouver Line, qui l'attendait sous la tonnelle recouverte de roses blanches.

— Ecoute, Line, dit-il, rougissant, j'ai voulu te prendre un souvenir de première Communion, lundi dernier, à Lauvière;

je voulais attendre à dimanche prochain pour te le donner, mais j'ai pensé qu'il valait mieux que tu le voies... car, s'il ne te plaisait pas, on pourrait le changer demain.

Timidement, il avait sorti de sa poche un petit paquet qu'il tendait à Line.

Celle-ci le prit avec empressement, déplaça le papier. Un petit étui de peau blanche apparut. Line l'ouvrit bien vite.

— Oh! le joli chapelet! le joli chapelet! cria-t-elle joyeusement faisant sauter dans sa main le mignon chapelet de nacre à la chaînette et à la croix d'argent, présent qui représentait bien des sacrifices de la part de Jean, car, pour avoir la somme nécessaire à son achat, voilà bien longtemps qu'il se privait de toutes friandises, de toutes fantaisies.

— Oh! merci, Jean, merci, répétait Line: qu'il est joli! je l'aime tant!

Un rayon de bonheur brillait dans les yeux du jeune garçon.

— Tant mieux! j'avais peur que tu ne le trouves pas joli, parce que...

Jean s'arrêta brusquement.

— Pourquoi? fait Line, surprise. Je n'en ai jamais eu d'aussi beau! Pourquoi as-tu dit: parce que?

— Eh bien! parce que René est entré dans le magasin de la mère Alexandrine juste au moment où j'achetais ton chapelet, alors il l'a regardé avec mépris, puis a dit tout haut à la marchande que ses chapelets étaient bien laids et qu'elle ne vendait que de la camelote.

— Ce n'est pas vrai! cria Line indignée, il disait cela pour t'ennuyer, voilà tout! c'est un méchant!

La conversation des enfants fut interrompue à ce moment. Mme Revel appelait Line.

Tous deux se hâtèrent de regagner la maison et rentrèrent ensemble dans la cuisine.

Ils furent désagréablement surpris d'y trouver René Granier, qui, avec des gestes étudiés, destinés à mettre en valeur son bel uniforme, pérorait devant Raymond et sa mère.

— Ah! bonjour Line! fit-il avec un air aimablement protecteur.

Il jeta un regard narquois et méprisant sur Jean puis fit semblant de ne plus lui prêter la moindre attention.

— Vois Line dit Mme Revel, Mme Granier a l'amabilité de t'envoyer un souvenir pour ta première Communion.

— J'espère qu'il te plaira, Line; c'est moi qui l'ai choisi.

Et René, avec affectation, dénoua la ficelle dorée d'un petit paquet enveloppé de papier blanc glacé qu'il avait posé sur la table.

— Tiens, dit-il en mettant dans les mains de Line un écriin de velours blanc; ouvre, tu verras.

Line ouvrit l'écriin et poussa un cri étouffé, qui n'eût pu être que très difficilement interprété comme un cri de joie.

Sur la doublure de satin blanc l'écriin scintillait un merveilleux chapelet en cristal de roche, à la croix et la chaînette dorées.

Jean, lui aussi, avait aperçu le chapelet, et il se sentit pâlir.

— Eh bien, Line, dit Mme Revel, surprise du silence de sa fille, tu ne charges pas René de remercier sa mère d'un si joli cadeau? Vraiment, ce chapelet est trop beau.

— Tu remercieras bien ta maman, René; elle est bien bonne d'avoir pensé à moi.

René semble déçu; il escomptait, pour son cadeau, un plus grand succès d'admiration.

— Est-ce que ce chapelet est de ton goût, Line? demanda-t-il encore.

— Il est bien joli... tu remercieras ta mère.

Line se sent une grande envie de pleurer; elle voudrait jeter le chapelet à la figure de René, mais elle est trop bien élevée pour faire cet affront à M. Granier.

— J'ai eu de la peine à le trouver, tu sais, continue René; je n'aurais pas voulu t'offrir de la camelote à bon marché comme en vend la mère Alexandrine... Ca c'est bon pour ceux qui n'ont pas le sou!... Bonsoir, Line. Bonsoir, Madame Revel. Bonsoir, le Parigot, ajouta-t-il d'une voix moqueuse en jetant sur Jean un regard de triomphe.

(à suivre)

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Laverne et W. Brunet.

RACE AYRSHIRE

Juge: W. Greenshield, Sem.

Veau moins d'un an.—(1) McArthur, Howick; 2. M. ron, l'Islet; 3. Ferme Hôpital, Québec; 4. Romuald, St-Antoine de Verchères; Ecole Provinciale, Deschambault; 5. Proulx, Charny; 6. G. gomery, Phillipsburg; 8. e. Byrne, Charlesbourg; 9. field, Cartierville.

Veau un an.—(6)—1. Pitfield, Moines Point Enterprise; avec Crothead Boomerang; 2. avec Cherry Bank Co. 4. Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault Top Grad; Pigeon & Son, Verchères;

Taureau, 2 ans.—(5)—1. M. avec Rowallan Tamburlaine, avec Apprenti de 3. Proulx; 4. Blanchet F. briel de Rimouski; 5. Fe. Général.

Taureau, 3 ans et plus.—(5) field, avec Auchenbrain G. 2. L. J. Bois, St-Jean-P. Alta Crest Prince Pan; 3. avec Alta Crest Winter R. me-Ecole Deschambault, nan Ambassador; 5. A. Rimouski.

FEMELLES

Taure un an.—(25)—1 et 2 et 9. McArthur; 4, 6 et gomery; 5. Ferme-Ecole bault; 7 et 8. Hôpital G. Gémisse un an.—(12)—1.

avec Cherry Bank Royal 8. Montgomery, avec La tely Miss et Lakeside 3. Ferme-Ecole Deschambault Star Suky; 4 et avec Saraguay Pearl 2èr guay Happy 2ème; 5, 6 e avec les sujets Byrnehill B. Christine, and B. An.

Gémisse, 2 ans sèche.—(10) Montgomery, avec Hobs et Lakeside Dairy Lass; avec Saraguay Lucky; 4 St-Rosaire, Rimouski; 5. Byrnehill Honey; 6. McCherry Bank Cherry; 7. gnon, St-Fabien, Rimou Castonguay, Village des

Vache 3 à 5 ans, sèche.—(9) Ecole Desch., avec Tho Dream; 2. Byrne, avec Trilby; 3. Hôpital Général; 4. McArthur, a Bank Miss Gem; 5. A Beauséjour; 6. Phaneuf; 8. Joseph Champag ges de Beauce; 9. Wil l'Islet.

Vache 5 ans et plus, sèche.—(9) gomery, avec Burnside P 2. Deschambault, avec Star Suky 2ème; 3. F Linnhead Olive; 4. McCherry Bank Bonnie V 5. Phaneuf, avec Jean de 6. Gagnon; 7. U. Proulx Général; 9. Pigeon & Fil

Gémisse, 2 ans, en lait.—(6) avec Springburn Old G Deschambault, avec By Lass et Byrnehill Lily 5. Ecole Moyenne d'Ag Dubé.

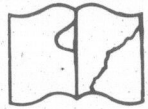
Vache 3 à 5 ans en lait.—(7) ne, avec Byrnehill Lotus Jean; 2. Pitfield, avec Miss Clip; 3. Montgo Lakeside Columbine; 5. enne d'Agriculture; 6. Pi

Vache adulte en lait.—(1) Moyenne d'Agriculture, avec Penhurst Cream Deschambault, avec Net shine; 3. Pitfield, avec Clementine; 4 et 8. F Byrnehill Maiden up; Général; 6. Dubé; 7. M Montgomery; 10. Phane

Jeune troupeau.—1 McArt ne; 3. Pitfield; 4. Desch Montgomery; 6. Phaneu Prog. senior de taureau.—1 avec prog. de Lakeside 2. Byrne, avec Nether Gold; 3. Phaneuf; 4. M 5. Pigeon & Fils; 6. Eco Rimouski; 7. W. Caron.

Prog. junior d'un taureau.—1 2. Byrne; 3. Ferme-Eco bault; 4. Pitfield; 5. M 6. Phaneuf; 7. Dubé; 8. 9. Bois.

Progéniture de vache.—1. F Deschambault; 2. McArt ne; 4. Phaneuf; 5. Hôp 6. Byrne; 7. Montgome



RACE Ayrshire

Juge: W. Greenshield, Senneville, Qué.

Veau moins d'un an.—(12)—1. P. D. McArthur, Howick; 2. Mlle M. Caron, l'Islet; 3. Ferme Hôpital Général, Québec; 4. Romuald Phaneuf, St-Antoine de Verchères; 5. Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault; 6. U. Proulx, Charny; 7. Geo. H. Montgomery, Phillipsburg; 8 et 10. Frank Byrne, Charlesbourg; 9. W. C. Pitfield, Cartierville.

Veau un an.—(6)—1. Pitfield, avec Le Moines Point Enterprise; 2. Byrne, avec Crothead Boomerang; 3. McArthur, avec Cherry Bank Cup Bearer; 4. Ferme-Ecole Provinciale, avec Deschambault Top Grade 7e; 5. P. Pigeon & Son, Verchères; 6. Phaneuf, Tauréau, 2 ans.—(5)—1. Montgomery, avec Rowallan Tamburlaine; 2. Caron, avec Apprenti de Bonsecours; 3. Proulx; 4. Blanchet Frs., St-Gabriel de Rimouski; 5. Ferme Hôpital Général.

Tauréau, 3 ans et plus.—(5)—1. Pitfield, avec Auchendrain Golden Morn; 2. L. J. Bois, St-Jean-Port-Joli, avec Alta Crest Prince Pan; 3. McArthur, avec Alta Crest Winter Royal; 4. Ferme-Ecole Deschambault, avec Greenan Ambassador; 5. A. Michaud, Rimouski.

FEMELLES

Tauré un an.—(25)—1 et 3. Byrne; 2 et 9. McArthur; 4, 6 et 10. Montgomery; 5. Ferme-Ecole Deschambault; 7 et 8. Hôpital Général.

Génisse un an.—(12)—1. McArthur, avec Cherry Bank Royal Gem; 2 et 8. Montgomery, avec Lakeside Stately Miss et Lakeside Gay Lady; 3. Ferme-Ecole Desch., avec Deschambault Star Suky; 4 et 7. Pitfield, avec Saraguay Pearl 2ème et Saraguay Happy 2ème; 5, 6 et 9. Byrne, avec les sujets Byrnehill Josephine, B. Christine, et B. Anna.

Génisse, 2 ans sèche.—(10)—1 et 3. Montgomery, avec Hobland Nettie et Lakeside Dairy Lass; 2. Pitfield, avec Saraguay Lucky; 4. Sœurs du St-Rosaire, Rimouski; 5. Byrne, avec Byrnehill Honey; 6. McArthur, avec Cherry Bank Cherry; 7. Paul Gagnon, St-Fabien, Rimouski; 8. Luc Castonguay, Village des Aulnaies.

Vache 3 à 5 ans, sèche.—(9)—1. Ferme-Ecole Desch., avec Thorncroft Star Dream; 2. Byrne, avec Byrnehill Trilby; 3. Hôpital Général avec Barnardine; 4. McArthur, avec Cherry Bank Miss Gem; 5. Alfred Dubé, Beauséjour; 6. Phaneuf; 7. Pigeon & Fils; 8. Joseph Champagne, St-Georges de Beauce; 9. Wilfrid Caron, l'Islet.

Vache 5 ans et plus, sèche.—(9)—1. Montgomery, avec Burnside Perfect Lady; 2. Deschambault, avec Thorncroft Star Suky 2ème; 3. Byrne, avec Linnhead Olive; 4. McArthur, avec Cherry Bank Bonnie Verna 2ème; 5. Phaneuf, avec Jean de St-Antoine; 6. Gagnon; 7. U. Proulx; 8. Hôpital Général; 9. Pigeon & Fils.

Génisse, 2 ans, en lait.—(6)—1. Pitfield avec Springburn Old Gold; 2 et 3. Deschambault, avec Byrnehill Spicy Lass et Byrnehill Lily; 4. Phaneuf; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture; 6. Dubé.

Vache 3 à 5 ans en lait.—(7)—1 et 4. Byrne, avec Byrnehill Lotus et Byrnehill Jean; 2. Pitfield, avec Lessnessock Miss Clip; 3. Montgomery, avec Lakeside Columbine; 5. Ecole Moyenne d'Agriculture; 6. Pigeon; 7. Bois.

Vache adulte en lait.—(10)—1. Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski, avec Penhurst Cream Princess; 2. Deschambault, avec Netherhall Sunshine; 3. Pitfield, avec Springlawn Clementine; 4 et 8. Byrne, avec Byrnehill Maiden up; 5. Hôpital Général; 6. Dubé; 7. McArthur; 9. Montgomery; 10. Phaneuf.

Jeune troupeau.—1. McArthur; 2. Byrne; 3. Pitfield; 4. Deschambault; 5. Montgomery; 6. Phaneuf.

Prog. senior de tauréau.—1. McArthur, avec prog. de Lakeside Sir Andrew; 2. Byrne, avec Nethercraig Rare Gold; 3. Phaneuf; 4. Montgomery; 5. Pigeon & Fils; 6. Ecole Moyenne, Rimouski; 7. W. Caron; 8. Bois.

Prog. junior d'un tauréau.—1. McArthur; 2. Byrne; 3. Ferme-Ecole Deschambault; 4. Pitfield; 5. Montgomery; 6. Phaneuf; 7. Dubé; 8. W. Caron; 9. Bois.

Progeniture de vache.—1. Ferme-Ecole, Deschambault; 2. McArthur; 3. Byrne; 4. Phaneuf; 5. Hôpital Général; 6. Byrne; 7. Montgomery.

Bétail jugé à l'Exposition provinciale de Québec

RACE HOLSTEIN

Juge: C. Goodhue, Vaudreuil, Qué.

Veau moins d'un an.—1. Aimé Brassard, Plessisville, avec Bernardin Latulippe; 2. Brown Corporation, La Tuque; 3. Beaverbrook Farm, Champigny; 4. Art. Couture, St-Augustin; 5. Arsène Caron, Plessisville; 6. A. Paquette, St-Vincent de Paul; 7. Jos. Pagé, Les Ecureuils; 8. W. H. Burton, Waterville.

Veau un an.—1. Séminaire de Rimouski avec Raymondale Standard; 2. Noël Provencher, Plessisville, avec Raymondale Broadcaster.

Tauréau 2 ans.—1. A. Racette, St-Augustin, avec Chieftain Ray Colquhoun; 2. Beaverbrook Farm; 3. Couture.

Tauréau, 3 ans et plus.—1. Brown Corp. avec Wayne des Erables; 2. A. Latulippe, Plessisville; 3. P. Sanfaçon, Charlesbourg; 4. Paquette; 5. W. Roberge, Charny; 6. Page; 7. Latulippe.

Tauré moins d'un an.—1. P. Sanfaçon, Charlesbourg, avec Mina Florence;

6. Beaverbrook Farm; 7. J.-A. Sanfaçon.

Vache, 3 ans, en lait.—1. Paquette, avec Princess Charlotte DeKol; 2. Paquette; 3. Brown Corp.; 4. Provencher; 5. Lacasse; 6. Fortier; 7. Burton.

Vache, 4 ans et plus en lait.—1. Paquette, avec Carmen DeKol Wayne; 2. Brown Corp.; 3. G. Pagé; 4. Paquette; 5. et 6. Beaverbrook Farm; 7. Provencher; 8. Lacasse; 9. P. Sanfaçon; 10. J.-A. Sanfaçon.

Jeune troupeau.—1. Brown Corp.; 2. Burton.

Progeniture senior de tauréau.—1. Paquette, avec Charlot Canary; 2. Brown Corp.; 3. Paquette; 4. Latulippe; 5. P. Sanfaçon; 6. Pagé; 7. Provencher; 8. Séminaire de Rimouski.

Progeniture junior de tauréau.—1. Latulippe; 2. Burton; 3. Brown Corp.; 4. Séminaire de Rimouski; 5. P. Sanfaçon; 6. Lacasse; 7. Roberge.

Progeniture de vache.—1. Paquette, avec Ovilla DeKol Banostine 2ème; 2. J. A. Sanfaçon; 3. Pagé; 4. Lacasse;



LES JEUNES WILFRID ET HERMAN HADLOCK, membres du club de Jeunes Éleveurs de Iron-Hill, Cté Brome, qui ont triomphé au concours d'expertise sur bovins laitiers. Ces jeunes représenteront la province de Québec au concours national de même nature, en novembre, à l'Exposition Royale.

2. Brown Corp.; 3. Geo. Lacasse, St-Henri Lévis; 4. Latulippe; 5. Brown Corp.; 6. Burton; 7. Séminaire de Rimouski; 8. Pagé; 9. Burton; 10. Séminaire de Rimouski; 11. P. Sanfaçon; 12. Roberge.

Tauré un an.—1. Séminaire de Rimouski, avec Simone Championne; 2. Burton; 3. Latulippe; 4. Brown Corp.; 5. Paquette; 6. Beaverbrook Farm; 7. J.-A. Sanfaçon; 8. Burton; 9. A. Lacasse, St-Henri; 10. A. Couture, Loretteville; 11. P. Sanfaçon.

Génisse, 2 ans, sèche.—1. Brown Corp., avec Betty Walker; 2. P. Sanfaçon; 3. Brown Corp.; 4. J. Pagé, Les Ecureuils; 5. J.-A. Sanfaçon; 6. Beaverbrook Farm; 7. Latulippe.

Vache, 3 à 5 ans, sèche.—1. Provencher, avec Mira Provencher; 2. Brown Corp.; 3. Paquette; 4. Beaverbrook Farm; 5. G. Pagé; 6. Lacasse; 7. Séminaire de Rimouski; 8. Burton; 9. J.-A. Sanfaçon.

Vache, 5 ans et plus, sèche.—1. G. Pagé, avec Popular Forgue Daisy; 2. Provencher; 3. Paquette; 4. J.-A. Sanfaçon; 5. Roberge; 6. A. Lacasse; 7. Couture; 8. Séminaire de Rimouski; 9. J.-A. Sanfaçon.

Génisse, 2 ans, en lait.—1. Paquette, avec Rose Korndyke Charlot; 2 et 3. Latulippe; 4. Burton; 5. P. Sanfaçon,

5. Latulippe; 6. Paquette; 7. Burton; 8. Séminaire de Rimouski.

RACE JERSEY

Juge: Stan. Chagnon, Deschambault

Veau moins d'un an.—1. W. H. Miner, Granby, avec Defiant Prince; 2. J. R. Fuller, Waterville; 3. H. Bazinet, St-Hugues.

Veau un an.—1. Miner, avec Brampton Dreaming Et; 2. H. E. Lowrey, Sawerville; 3. Fuller; 4. Bazinet.

Tauréau, 2 ans.—1. Miner, avec Pioneer's Prince; 2. Bazinet, avec Sybil Lord Dorcas.

Tauréau, 3 ans et plus.—1. Lowrey, avec Petune's Napoleon; 2. Fuller, avec Sybil Prince's 2ème; 3. Bazinet.

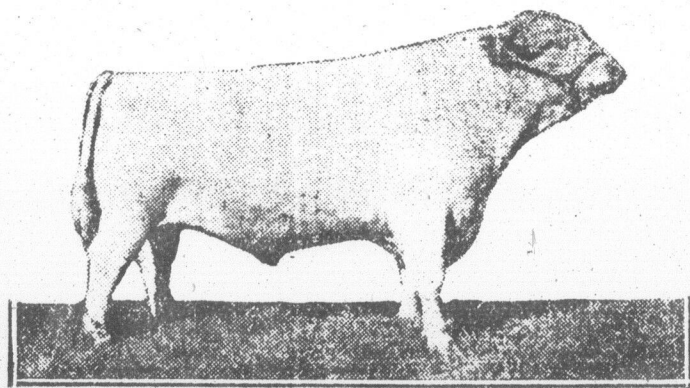
Tauré moins d'un an.—1. Miner, avec Xenia's Josephine; 2. Bazinet; 3. Fuller; 4. Lowry.

Génisse un an.—1. Miner, avec Forward Maid's 2ème; 2. Fuller, Louroy Standard Bea; 3. Lowry; 4. Bazinet.

Génisse, 2 ans, sèche.—1. Fuller, avec Ixia's Uream (Imp.); 2. Lowry.

Vache sèche, 3 ans et plus.—1. Miner, avec Pioneer Oakland Lady; 2. Fuller; 3. Bazinet.

Génisse, 2 ans, en lait.—1. Bazinet, avec Benedictus Countess; 2. Miner; 3. Fuller; 4. Lowry.



TAUREAU SHORTHORN, 4 ans, champion de Sherbrooke, appartenant à C. E. Sherman, Canterbury, Qué.

Vache, 3 ans et plus en lait.—1. Miner, avec Brampton Its Magic; 2. Fuller; 3. Lowry; 4. Bazinet.

Vache, 4 ans et plus, en lait.—1. Fuller, avec Brampton Wonderful Viola; 2. Miner; 3. Bazinet.

Jeune troupeau.—1. Miner; 2. Lowry; 3. Bazinet.

Prog. senior de tauréau.—1. Miner, avec Lynn's Noble Cid; 2. Fuller, avec Brampton Standard Boy; 3. Lowry; 4. Bazinet.

Prog. junior d'un tauréau.—1. Miner, avec descendants de Dorcas May Lad; 2. Lowry; 3. Bazinet.

Progeniture de vache.—1. Miner, avec Lady Aldan; 2. Fuller, avec Rosel's Estella; 3. Lowry; 4. Bazinet.

BÉTAIL CANADIEN

Juge: M. Adrien Morin, Québec

Veau.—1. Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe, avec Denis 110; 2. Deschambault; 3. J. Laliberté, St-Henri; 4. L. St-Pierre, St-Romuald; 5. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 6. St-Pierre; 7. Albani Sylvestre, St-Simon; 8. Alex. Fournier, Montmagny; 9. H. Charpentier, St-Simon; 10. M. Michon, St-Thomas d'Aquin. (17 entrées).

Veau un an.—1. J.-H. Omer Lemay, St-Hyacinthe; 2. Charpentier; 3. E. Sylvestre; 4. Louis Asselin, St-Charles de Bellechasse; 5. H. Chabot, St-Gervais; 6. L. Girardin, Yamachiche.

Tauréau 2 ans.—1. St-Pierre; 2. Asselin; 3. E. Gaucher, St-Valérien.

Tauréau, 3 ans et plus (12).—1. John Breakey, Breakeyville, avec Ultra Choisi de l'Ecole; 2. E. Sylvestre, avec Adrien SH; 3. Gaucher; 4. A. Sylvestre; 5. Ecole de Laiterie; 6. Fournier; 7. Laliberté; 8. Michon.

FEMELLES

Tauré.—(26)—1. Ecole de Laiterie, avec Denise de l'Ecole; 2. Fournier; 3 et 4. Laliberté; 5. Deschambault; 6. A. Sylvestre; 7 et 8. Ecole de Laiterie; 9. Breakey; 10. Lemay.

Tauré un an (21).—1. Deschambault; 2, 3 et 4. Ecole de Laiterie; 5. Girardin; 6. Charpentier; 7. St-Pierre; 8. Laliberté; 9. Charpentier; 10. C. Fournier; 11. A. Sylvestre; 12. Gaucher.

Tauré, 2 ans, sèche (12).—1. Lemay; 2. Ecole de Laiterie; 3. St-Pierre; 4. J.-N. Guimond, Cap St-Ignace; 5. Girardin; 6. Fournier; 7. Michon; 8. St-Pierre; 9. A. Sylvestre; 10. E. Sylvestre.

Vache, 3 à 5 ans, sèche.—1. Ecole de Laiterie, avec Sentinelle de l'Ecole; 2. Ferme-Ecole Deschambault; 3. Lemay; 4. A. Sylvestre; 5. E. Sylvestre; 6. Albani Nichol, La Présentation; 7. Laliberté; 8. E. Sylvestre; 9. Chabot; 10. Jos. Vallière, St-Etienne des Grés.

Vache, 5 ans et plus, sèche.—1. E. Sylvestre; 2. Breakey; 3. A. Sylvestre; 4. Lemay; 5. Nichol; 6. Côté, St-Chrysostôme; 7. Fournier; 8. Charpentier; 9. Chabot; 10. J. Chabot.

Génisse, 2 ans en lait.—1. Laliberté; 2. Gaucher; 3. St-Pierre; 4. E. Sylvestre; 5. Girardin; 6. Côté; 7. Fournier; 8. Nichol; 9. Charpentier.

Vache, 3 ans, en lait.—1. Ecole de Laiterie, avec Perle de l'Ecole; 2. St-Pierre; 3. A. Sylvestre; 4. Ferme-Ecole Desch.; 5. E. Sylvestre; 6. Charpentier; 7. Gaucher; 8. Lemay; 9. Nichol; 10. Chabot.

Vache, 4 ans et plus, en lait.—1. Ferme-Ecole prov. Desch., avec Bernier 2C; 2. Ecole de Laiterie; 3. A. Sylvestre; 4. Gaucher; 5. Laliberté; 6. E. Sylvestre; 7. Chabot; 8. Breakey; 9. Girardin; 10. St-Pierre; 11. Nichol. (20 entrées).

Jeune troupeau.—1. Ferme-Ecole Deschambault; 2. Ecole de Laiterie; 3. Laliberté; 4. Fournier; 5. E. Sylvestre; 6. Charpentier; 7. Lemay; 8. A. Sylvestre; 9. St-Pierre; 10. Gaucher; 11. Chabot; 12. Girardin.

Prog. senior d'un tauréau.—1. Ferme-Ecole Desch., avec prog. de Vaillant; 2. Lemay; 3. Nichol; 4. Breakey; 5. A. Sylvestre; 6. E. Sylvestre; 7. St-Pierre; 8. Fournier; 9. Gaucher; 10. Charpentier; 11. Girardin.

Prog. junior d'un tauréau.—1. Ferme-Ecole Deschambault, avec Ultra Séduisant de l'Ecole; 2. Ecole de Laiterie; 3. Laliberté; 4. Lemay; 5. E. Sylvestre; 6. Breakey; 7. A. Sylvestre; 8. Gaucher; 9. Fournier; 10. Chabot; 11. Girardin.

Progeniture de vache.—1. Ferme-Ecole Deschambault avec Bernier 2C; 2. Ecole de Laiterie; 3. E. Sylvestre;

(suite au dernier couvert)



ACHETEURS DE POULETS ABATTUS

Comme nous avons une demande considérable cette année pour l'exportation, nous sommes en position de payer les plus hauts prix pour le poulet et poulets abattus.

Si vous en avez à vendre, communiquez immédiatement avec EMOND & CÔTÉ, ENR., 95 rue Dalhousie, Québec. (Boîte Postale 336)

Emond & Côté, Enr.,

95 rue Dalhousie. - Québec. - (Boîte Postale 336)

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME, Limitée
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambres 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces: 20c la ligne.
CLASSIFIÉE 3 sous du mot, payable d'avance.
ABONNEMENT: (Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec \$1.00
ÉTATS-UNIS, excepté cité de Québec \$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

DIVERS

ARGENT À PRÊTER. Cultivateurs! Empruntez à 5% capital, remboursable selon vos revenus. Avez aussi les acheteurs "Crédit Immobilier" 25, Notre-Dame-Ouest, Montréal.
No 50 J. N. O. X05

BIEN ROBER POUR DAMES. Sur réception de \$2.00 vous recevrez gratuitement de plus coupons pour faire cinq robes. Aussi coupons pour chemises, tabliers, 30c la livre, poste payée. J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q.
J. N. O. X05

AGUILLES À CROCHETER LES TAPIS. Travail facile, rapide. Envoyez pour essai. Satisfaction garantie. Noël Fortin, St-Fabien, Cte Rimouki.
No 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

L'ACHETÉRIAI CHARS DE PAILLE nouvelle presse avec 3 broches. Mentionnez quantités à vendre. L. Hardy, St-Basile, Cte Portneuf, Qué.
No 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

A VENDRE blé, grain, et paille par quantité de tonnes. Satisfaction garantie. J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q.
No 37 J. N. O. X82

TOUT HOMME qui a en une machine des voies unaires, s'adresser au "Lait" des atouts de plus qu'il peut, en un instant, en son l'origine, d'un but, l'expérience recommandée, dans le traitement de Dr Prevost, intitulé: "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. L'écrit à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal.
No 50 J. N. O. X291

HOUE FOIE DE MORUE pour volaille et renard \$1.00 le gallon. Canistres enfilées pour conserves No 21, \$4.00 le cent, couvercles \$1.00 le cent. Satisfait ou remboursé. Amédée Roy, St-Fabien, Cte Rimouski, P. Q.
No 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

Réparons Clippers

MERCI AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an dernier. En cette année les lames de clippers pour chevaux et bêtes à cornes sur nouvelles machines et manivelles. Ouvrage parfait et garanti 0.35 sous le mot. Continuez à expédier par maille à R. H. Bouille, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q.
No 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

Animaux à Vendre

A VENDRE cheval reproducteur belge classé B. Envoyez pour détails J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q.
No 37 J. N. O. X22

ANIMAUX À VENDRE. Cochons Yorkshire adultes et femelles ayant remporté premiers prix exposition de Québec. Taureau canadien 5 ans, classe "AA", autre 2 ans classé "A". La Asselin, St-Charles, Bellechasse, P. Qué.
P04 38, 40

TAUREAU HOLSTEIN, 2 ans, enregistré et accrédité à son prix. Exposition provinciale de Québec, beau taureau, à vendre à bonne condition. A. Courtois, Lac-Étève, P. Q.
No 38, 39, 40

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Goutte, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer le sang et faire mourir les vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiez FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.



Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES. Pour couture légère, les elles. Bon salaire. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.
Nos 28 à 52 X84 D.

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Envoyez au Collège des Barbiers de Québec, L'Ét. 124, Toronto, 8, Ont.
Nos 36-37-38-39 x 501 M. P.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100% de commission. Envoyez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt 518, Toronto, 8, Ont.
Nos 36-37-38-39 021 M. P.

HOMMES ET GARÇONS. Apprenez le métier de barbier, c'est la meilleure place à Québec, conditions avantageuses, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent pour être diplômés et gagner salaire. Dans votre intérêt n'hésitez pas. Envoyez au Collège des Barbiers de Québec, 873 St-Vallier, Québec, P. Q.
No 36 J. N. O. X001

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS. Qui veut devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Cie J. R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations. Dépt. R-2-X
No 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

COMMISSION PAYÉE hebdomadairement pour la vente de produits Etiquette Rouge. 900 variétés des plus beaux arbres et arbustes. Coopération complète entre la Compagnie et ses représentants. S'adresser: La Cie Pépinière Dominion, Montréal.
No 38 x 99 KME.

Volailles à Vendre

A VENDRE. Cochet P. R. B. et R. I. P., ors loulouze, africaine et emblen, canards Pékin, dindes et dindons bronzés. Satisfaction ou argent remis. J.-E. Fontaine, St-Guilhem, Cte Yamaska, P. Q.
No 37 J. N. O. X64

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES. Poulets cinq semaines 30c; six semaines, 38c; coqs âgés de 5 semaines 18c, aussi poulets plus âgés, prix sur demande. Poussins partis. Baden Electric Chick Hatchery, Baden, Ont.
M. P. x 09 37, 38, 39

POULETTES TOUTS AGES, poules d'un an, coquets, coqs. J. G. Tweedle, Fergus, Ont.
M. P. x 93 37-38-39

Terres, Maisons à vendre

TERRES À VENDRE 280 arpents avec sucrerie, 80 en culture, 200 arpents en bois de commerce, avec rouling, les animaux, prix \$1800. Aussi terre à bois 1 arpent sur 40 pour \$800.00. Presse à foin Internationale avec foin automatique, fonctionne avec engin, prix 250. S'adresser à E. Lemieux, 114 Des Franciscains, Québec.
No 38—Pm

Prix de dernière heure

Mardi, 18 Septembre 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé 20c
Fromage coloré 10 1/4c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée 11c F.A.B.
Laine blanche lavée 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres.
Laine blanche non lavée 20c la lb.
Laine lavée 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts \$5 90
Patente Hungarian, 98 lbs 2 60
1ère patente, Manitoba, quarts 5 50
98 lbs 2 40
Forte à levains, quarts 5 40
98 lbs 2 35
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs 2 50
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs 2 40
Farine à engrais 1ère qualité 1 75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Argentin 1 20
Avoine alimentation No 1 55
recrifiée 57 1/2
Avoine No 2 C. W. recrifiée 62 1/2
Blé d'engrais, 98 lbs 1 50
Orge d'alimentation 75
Sarrasin d'alimentation 95

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros \$2 00
Farine de viande, fine, 50% 3 00
Farine de viande, fine, 60% 3 50
Os broyés, gros ou fin 2 25
Farine de poisson 3 00
Farine de Luzerne 1 75
Ecaillés d'huîtres, volailles 85
Ecaillés d'huîtres, poussins 85
Gravier, gros ou fin 1 25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs 1 00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs 1 10
Lait écrémé en poudre 9 00
Huile de foie de Morue:
1 gallon 1 00
Moulée pour la ponte 2 30
Moulée pour poussins 2 60
Moulée pour croissance 2 45
Grains mélangés pour poules 2.10 à 2.30
Grains broyés fins, poussins 2 45
gros, poulets 2 40

DIVERS

Le minot
Pois à soupe \$1 80 à \$2 00
Fèves blanches, (triées) 2 00
" (triées Prime) 1 90
" (triées yeux jaunes) 2 50

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées .04 1/2c la lb.
Peaux de Boeufs fraîches .04 1/2c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de lbs et plus pour des peaux de 50 lbs neuves sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .50c chaque.
Peaux de veaux Deacons de campagne à .35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.50 sans crin et queue, .15c de moins.
Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb. F.O.B. Québec.

Peaux d'agneaux de septembre, .25c chacune.

Prix garantis du 17 sept. au 29 septembre 1934.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé \$1 30
Gru 1 40
Gru Blanc (Middlings) 1 40
Blé d'Inde moulu 2 20
Moulée d'Avoine, fine 1 75
Moulée d'Orge, fine 1 60
Tourteaux de lin 2 00
Gruau d'avoine, jute 80 lbs 2 90
coton 80 lbs 2 95
Drèches brasserie séchées 1 50
Molassine 2 50
Moulée à veaux 3 20
Moulée laitière 18% 1 95
" 24% 2 25
Foin la tonne 16 00
Paille la tonne 11 00
Pot Barley 2 75
Pearl Barley 3 75

SUCRE (Sacs 100 lbs).
Granulé, No 1, sac coton \$5 50
Cassonade, No 1 5 20
Cassonade, No 2 5 10
Cassonade, No 3 5 00

MÉLASSE (Barbades):
No 1, barils 25 gals, le gal \$ 58
Sel
Sel fin, sac 140 lbs \$1 40
Gros sel, sac de 140 lbs 95

Saindeux:
En saux 20 lbs \$2 60

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 more. (200 lbs au baril) \$37 00
40 x 50 more. (200 lbs au baril) 36 00
50 x 60 more. (200 lbs au baril) 35 00
60 x 70 more. (200 lbs au baril) 33 00

Clear fat:
25 x 35 more. (200 lbs au baril) \$32 00
Canadien Short Cut, gras et maigre, 28 00

COMPARAISON DES PRIX

	20 sept 1934	21 sept 1933	18 sept 1924
Beurre No 1, Past.	19 1/2	18 1/4	34 1/2
Fromage Coloré.	9 1/2	10 3/8	16 1/2
Fromage Blanc	9 1/4	10 1/8	15 1/4
Œufs Frais	32	24	45
Veaux de lait vivants	6	7	09
Bouvillons vivants choix	4 1/2	4 1/2	03 1/2
Agneaux	5 3/4	5 3/4	10 1/2
Porcs vivants	8 75	7	10 25
Poulets vivants	16	19	31

Les chiffres suivants donnent une idée de la quantité de fruits absorbés par les conserveries commerciales canadiennes. La moyenne était de 641,330 caisses en 1921-25 et de 896,640 caisses en 1925-30. En 1930, la production des conserveries s'est chiffrée par 927,838 caisses, 784,833 en 1931 et 1,336,153 caisses en 1932. Les conserveries ont reçu en outre de 1921 à 1925 une moyenne de 34,000,000 de livres de fruits dont elles ont fait des

confitures, des gelées, etc., et cette moyenne est passée à 52,600,000 livres pendant la période de 1925-30.

L'embargo sur l'exportation du foin, et de la paille aux États-Unis par le gouvernement fédéral, en vertu d'un ordre en conseil en date du 24 août, a été partiellement levé à la suite d'un relevé des approvisionnements terminé le 11 septembre.

La Coopérative

Fournit les com

Semaine

BEURRE

La demande pour le beurre im- plutôt été très limitée et coïncide la publication des statistiques du vernement Fédéral, démontrant quantité de beurre détenue en le premier septembre dernier. Les principaux centres d'approvisionnement du Canada étaient beaucoup plus rable que l'an dernier, à parer. On a eu également très peu d' part des entrepreneurs; p quant, notre marché a été avec une tendance vers la baisse.

Lundi après-midi, le 17 s courant, le numéro un pasteur coté au gros de 1934c à 20c la lb.

FROMAGE

La demande un peu plus ac les fromages de fabrication du septembre a été de nature à quelque peu notre marché: u hausse a été enregistrée dans l

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages ont été beau considérables que la semaine pr mais avec une amélioration dans la qualité et une deman plus active à l'occasion des fê notre marché s'est maintenu l'on ne rapporte aucun changem les prix.

ŒUFS:

Au cours des derniers jours l, avec une rareté d'œufs fr marché très active pour cr tion immédiate, notre marc très ferme et une hausse de douzaine a été enregistrée dan des trois premières catégories.

Cependant, à la dernière he après-midi, la demande éta tranquille et un marché un faible est à prévoir pour les jours qui suivront.

Dans la Ville de Québec, s'est continué stable, mais arrivages assez considérables p à la demande, il n'y a eu al aucun changement à noter dan

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe S lundi, le 17 septembre, 193 Bétail, 1257; veaux, 1485; p moutons, 4126.

BÉTAIL

Il y avait rareté de bons su marché et les acheteurs ne s voulaient acheter que des sujet qualité lors de l'ouverture d Les bons bouvillons se vendai la livre; les moyens rapportaie à 4c et les communs se vendai à 3c la livre. Les ventes se lentement et tard cet a il restait encore la moitié des à vendre malgré que les expé cette semaine soient considé moindres qu'au cours de la se nière. Les bonnes vaches se de 2 3/4 à 3c pour quelques choix. Les bonnes génisses p pour la plupart entre 3c et 3 1/2. Les taureaux allaient de 1 1/2 à 2c, et les bouvillons et g poids léger rapportaient de Les sujets destinés à la mise e se vendaient de 1c à 1 1/2c la lb.

VEAUX

Les veaux de lait se sont fermes par suite d'arrivages les bons sujets se payaient de la livre, pendant que les moy de 4c à 5c et les communs au de 3 1/2c. Il y eut quelques vendre jusqu'à 6 1/4c. Le p pour les veaux de champs ét

PRIX de REMISE de

ŒUFS

A gros
A moyens
C
No 1, 90 à 140 lbs
No 2, 140 à 175 lbs
No 3, 175 à 225 lbs

LARD

No 1, 90 à 140 lbs
No 2, 140 à 175 lbs
No 3, 175 à 225 lbs

Nous ne recevons pas d Voir plus haut



La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 10 au 17 septembre

BEURRE

La demande pour besoin immédiat a plutôt été très limitée et coïncidant avec la publication des statistiques du Gouvernement Fédéral, démontrant que la quantité de beurre détenue en entrepôt le premier septembre dernier chez les principaux centres d'approvisionnement du Canada était beaucoup plus considérable que l'an dernier, à pareille date, il n'a eu également très peu d'opération par les entrepreneurs; par conséquent, notre marché a été tranquille avec une tendance vers la baisse.

Lundi après-midi, le 17 septembre courant, le numéro un pasteurisé était coté au gros de 1934c à 20c la livre.

FROMAGE

La demande un peu plus active pour les fromages de fabrication du mois de septembre a été de nature à améliorer quelque peu notre marché: une légère hausse a été enregistrée dans les prix.

VOAILLES VIVANTES:

Les arrivages ont été beaucoup plus considérables que la semaine précédente, mais avec une amélioration sensible dans la qualité et une demande un peu plus active à l'occasion des fêtes, notre marché s'est maintenu stable et l'on ne rapporte aucun changement dans les prix.

ŒUFS:

Au cours des derniers jours à Montréal, avec une rareté d'œufs frais et une demande très active pour consommation immédiate, notre marché a été très ferme et une hausse de 2c à 5c la douzaine a été enregistrée dans les prix des trois premières catégories.

Cependant, à la dernière heure, lundi après-midi, la demande était plutôt tranquille et un marché un peu plus faible est à prévoir pour les quelques jours qui suivront.

Dans la Ville de Québec, le marché s'est continué stable, mais avec des arrivages assez considérables pour suffire à la demande, il n'y a eu absolument aucun changement à noter dans les prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 17 septembre, 1934:—
Bétail, 1257; veaux, 1485; porcs, 3062; moutons, 4126.

BÉTAIL

Il y avait rareté de bons sujets sur le marché et les acheteurs ne semblaient vouloir acheter que des sujets de cette qualité lors de l'ouverture du marché. Les bons bouillons se vendaient à 4 1/2c la livre; les moyens rapportaient de 3 1/2c à 4c et les communs se vendaient de 2 1/2c à 3c la livre. Les ventes se faisaient lentement et tard cet après-midi, il restait encore la moitié des animaux à vendre malgré que les expéditions de cette semaine soient considérablement moindres qu'au cours de la semaine dernière. Les bonnes vaches se payaient de 2 1/2c à 3c pour quelques sujets de choix. Les bonnes génisses se vendaient pour la plupart entre 3c et 3 1/2c la livre. Les taureaux allaient de 1 1/2c à 2c, pendant que les bouillons et génisses de poids léger rapportaient de 1 1/2c à 3c. Les sujets destinés à la mise en conserve se vendaient de 1c à 1 1/2c la livre.

VEAUX

Les veaux de lait se sont maintenus fermes par suite d'arrivages très légers; les bons sujets se payaient de 5c à 6c la livre, pendant que les moyens allaient de 4c à 5c et les communs aux alentours de 3 1/2c. Il y eut quelques sujets à se vendre jusqu'à 6 1/2c. Le prix général pour les veaux de champs était de 2 1/2c

la livre, mais il y eut des ventes de faibles à 2c et d'autres à 2 1/2c, quelques-uns même à 2 3/4c. On s'attend à peu de changements dans le cas des veaux au cours de la présente semaine.

MOUTONS AGNEAUX

Les prix des agneaux ont enregistré une avance d'un quart de sou la livre aujourd'hui, soit 5 1/2c en comparaison avec 5 1/4c qui se payaient la semaine dernière. Les ventes étaient très lentes lors de l'ouverture du marché et les acheteurs ne voulaient payer que 5 1/2c, mais après une heure on en vint à établir le prix à 5 3/4c et tout fut vendu en peu de temps. Les agneaux de 100 livres et plus devaient subir une coupe d'un sou la livre, de même que les bons agneaux non châtrés. Les sujets communs se vendaient deux sous la livre en moins des bons sujets. On croit que les prix et les conditions actuelles ont chance de se maintenir fermes au cours de la présente semaine et nous ne serions pas surpris si les prix avançaient quelque peu prochainement.

PORCS

La situation a été rien moins que brillante sur le marché des porcs et les prix ont subi un recul d'un demi sou la livre en comparaison avec les prix payés lundi dernier. Malgré cette forte baisse nous nous estimons encore chanceux d'avoir pu obtenir 8 3/4c la livre pour les bacons, car les prix enregistrés des bacons encore plus fortes sur les autres marchés, celui de Winnipeg notamment est de 75 à 85 sous par cent livres plus bas qu'il ne l'était il y a huit jours. Les sujets de choix bénéficiaient de la prime de \$1.00 par tête, pendant que les sujets de boucherie et les lourds subissaient une coupe d'un demi sou la livre et les extra lourds une coupe d'un sou la livre. Nous prions nos lecteurs de prendre note du fait que les sujets légers doivent subir maintenant une coupe d'un sou la livre; cette augmentation dans la coupe que l'on impose aux porcs légers rend de plus en plus important l'avantage qu'il peut y avoir à bien finir ses sujets avant de songer à les envoyer sur le marché. Les truies se vendaient assez bien et rapportaient de 6 1/2c à 7 1/2c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Peu d'arrivages, et par conséquent offre plus restreinte; la demande a été très active et une autre avance a facilement été enregistrée dans les prix.

PORCS ABATTUS:

Ce marché s'est continué très ferme; les prix ont subi une hausse de un sou la livre.

Fruits et Légumes

ÉTAT DES RÉCOLTES ET MARCHÉS

Les pluies fréquentes de la dernière huitaine ont hâté la maturité des pommes. Les légumes viennent bien et la qualité en est très bonne.

Il est entré à Montréal 3 wagons de pommes, 4 d'oignons, 69 de fruits assortis, 13 de légumes divers, 110 de bananes et 80 chars de fruits tropicaux, soit un total de 279 wagons contre 248 la semaine précédente.

Le marché des pommes à Québec est très ferme, l'offre est assez forte dans les variétés d'été. Les variétés Fameuse et McIntosh, (pommes tombées) ont fait leur apparition sur nos marchés à fruits; elles sont petites, de vilaine forme, piquées, on nous les vend 15 sous la douzaine ou deux douzaines pour 25 sous. Voilà pour le marché de détail. Au gros, les variétés Duchesse et jaune

PRIX DE REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

A QUÉBEC

ŒUFS		Veaux abattus engraisés au lait	
A gros	29c doz.	Bon	12c la lb.
A moyens	27c "	Moyen	10c "
C	20c "	Commun	07c "
LARD		Agneaux abattus	
No 1, 90 à 140 lbs.	11 1/2c la lb.	No 1, 35 à 45 lbs.	10c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.	10 1/2c "	No 2, 30 à 35 lbs.	09c "
No 3, 175 à 225 lbs.	10c "	No 3, 25 à 30 lbs.	08c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Riche et agréable en saveur

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 15 SEPT. 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 11 SEPT. 1934 INCLUSIVEMENT.

BERURE FRAIS		FROMAGE	
No 1 pasteurisé	19 1/2c	Blanc	Coloré
No 1 non pasteurisé	19 1/2c	No 1	No 1
No 2	18 1/2c	No 2	No 2

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A	16c la lb.
B	14c "
C	11c "
Cogs	08c "

JEUNES CANARDS VIVANTS

A	14c la lb.
B	12c "
C	10c "

VIEUX CANARDS VIVANTS

A	11c la lb.
B	9c "
C	8c "

"Poulets à Griller (Vivants)"

(comprenant Blanc et de couleurs)

A—2 1/2 lbs	16c la lb.
B—2 lbs	13c "
C—1 1/2 lb.	11c "

Poulets Vivants

A—5 lbs et plus	18c la lb.
B—4 lbs à 5 lbs	16c "
C—3 lbs à 4 lbs	12c "

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs

ŒUFS		Doz.	
A—gros	32c la lb.		
A—moyens	30c "		
B	25c "		
C	19c "		

Pigeons vivants, le couple

20c

PORCS ABATTUS

No 1	13c la lb.
No 2	12c "
No 3	11c "

VEAUX ABATTUS

engraisés au lait

Bon	9c la lb.
Moyen	8c "
Commun	5c "

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 17 sept. 1934.

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs		Veaux de lait	
Porc à bacon (Select)	180 à 220 lbs. \$8.75	Choix	5c à 6c lb
Prime de \$1.00		Bon	4 1/2c à 5c "
Porc à bacon	180 à 220 lbs. \$8.75	Moyen	4c à 4 1/2c "
Porc à boucherie	160 à 230 lbs. \$8.25	Commun	3c à 3 1/2c "
Pores légers et à engrais	120 à 160 lbs. \$7.75	Veaux de champs	
Pores lourds	240 à 270 lbs. \$8.25	Bon	2 1/2c à 2 3/4c la.
Extra lourds	270 lbs ou plus \$7.75	Commun	1 3/4c à 2c "
Truies	\$6.50 à \$7.25	Agneaux	
Vaches		Bon	5 1/2c à 5 3/4c lb.
Choix	2 1/2c à 2 3/4c lb	Moyen	5 1/4c à 5 1/2c "
Bonne	2c à 2 1/4c "	Commun	3 1/2c à 3 3/4c "
Moyenne	1 3/4c à 2c "	Bou béliers	4 1/2c à 4 3/4c "
Commune	1 1/4c à 1 1/2c "	Moutons	
Très commune	3/4c à 1c "	Bon	2c à 2 1/2c lb.
Taureaux		Commun	1 1/4c à 1 1/2c "
Choix	3c à 3 1/2c	Bouillons	
Bonne	2 1/2c à 2 3/4c	Choix	4c à 4 1/2c lb
Moyenne	2 1/4c à 2 1/2c	Bon	3 1/2c à 4c "
Commune	2c à 2 1/4c	Moyen	3c à 3 1/2c "
Très commune	1c à 1 1/4c	Commun	2c à 2 1/4c "

transparentes sont cotées: No 1, au minot, \$1.50 à \$1.25; dom. \$1.25. Wealthy No 1 \$2.25 à \$2.35 le minot, la Gravenstein

d'Ontario, No 1 de \$2.00 à \$2.25, Duchesse et Transparente de N. Ecosse, au baril, No 1: \$3.50 à \$4.00; dom. 3 à \$3.50.

Bétail jugé à l'Exposition provinciale de Québec

(suite de la page 382)

4. Ferme-Ecole Deschambault; 5. A. Sylvestre; 6. Michon; 7. Girardin; 8. Laliberté; 9. St-Pierre; 10. Fourrier.

CHEVAUX CANADIENS PRIMÉS

Juge: Dr J.-H. Vigneau

Poulain 1 an.—1.—Haras St-Joachim; 2.—Luc Lapointe, Morigeau, Cte Montmagny; 3.—Haras St-Joachim; 4.—J.-Omer Nicole, Montmagny.

Etalon 2 ans.—1.—Luc Lapointe, Morigeau; 2.—Haras St-Joachim; 3.—G. E. Arnold, Grenville, Qué.; 4.—Albani Sylvestre, St-Simon.

Etalon 3 ans.—1.—Haras St-Joachim; 2.—Jos Couture, Loretteville, P. Qué.

Etalon 4 ans et plus.—1.—Haras St-Joachim avec "Tom"; 2.—Georges Langlois, Montmagny; 3.—Zeph. Bélanger, St-Dumase, l'Islet; 4.—Jos. Lemelin, Armagh; 5.—J. Bouffard, St-Louis Pintendre; 6.—Art Couture, Loretteville, Qué.; 7.—G. E. Arnold, Grenville.

Etalon Champion: Haras St-Joachim avec "Tom".

Poulliche, un an.—1.—Haras St-Joachim; 2.—Stan. Simard, Morigeau; 3.—Haras St-Joachim; 4.—J. O. Nicole.

Poulliche, 2 ans.—1 et 2.—Haras St-Joachim; 3.—Ern. Sylvestre, St-Hyacinthe; 4.—Couture; 5.—Arnold.

Poulliche, 3 ans.—1 et 2.—Haras St-Joachim; 3.—Geo. Langlois.

Poulliche, 4 ans.—1.—S. Simard; 2 et 3.—Haras St-Joachim; 4.—J. Rochefort, Montmagny; 5.—Alb. Sylvestre, St-Simon; 6.—Couture.

Jument et Poulain.—1 et 2.—Haras St-Joachim; 3.—Arc. Talbot, Delagrave; 4.—Eug. Tétu, Montmagny; 5.—A. Sylvestre; 6.—Haras St-Joachim; 7.—Ern. Sylvestre, St-Hyacinthe; 8.—L. P. Nicole, Montmagny; 9.—Lapointe.

Jument Championne.—Octavie du Haras St-Joachim.

Progeniture d'un Etalon.—1.—Haras St-Joachim, avec progeniture de "Laurent"; 2.—Couture; 3.—J.-Omer Nicole, Montmagny; 4.—Talbot; 5.—A. Sylvestre.

Progeniture de Jument.—1 et 2.—Haras St-Joachim, avec les progenitures de Liane et de Kate; 3.—Langlois; 4.—E. Sylvestre; 5.—A. Sylvestre; 6.—Lapointe.

Le premier prix pour le meilleur groupe de trois chevaux Canadiens, de l'Exposition provinciale est allé au groupe présenté par le Syndicat des Eleveurs de Montmagny.

CHEVAUX PRIMÉS RACE PERCHERONNE

Juge: H.-E. Taylor

Poulain un an.—1. F.-X. Lambert, avec "Baron de la Plaine"; 2.—Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière; 3.—L.-J. Bois, St-Jean Port-Joli.

Etalon 2 ans.—1.—G. E. Arnold, Grenville; 2.—L.-J. Bois.

Etalon 3 ans.—1.—National Breweries, avec Condo; 2.—Alb. Fleury, Arthabaska; 3.—Ecole d'Agriculture, Rimouski; 4.—Pierre Raby, St-François; 5.—G. E. Arnold, Grenville, Qué.

Etalon 4 ans et plus.—1.—Nat. Breweries avec Kingston; 2, 3 et 4.—National Breweries; 5.—Station Expér. Ste-Anne avec Harpon; 6, 7, 8, 9.—Nat. Breweries; 10.—Jos. Leclerc fils, St-Charles, Bellechasse; 11.—E. Bédard, Ladurantaye; 12.—L. Matte, Nepville; 13.—G. E. Arnold.

Etalon Champion: Kingston de National Breweries.

Poulliche un an.—1 et 2.—Station Expérimentale, Ste-Anne; 3.—E. Pelletier, Ste-Anne de la Pocatière; 4.—L.-J. Bois; 5.—J. Leclerc fils.

Poulliche 2 ans.—1.—Station Expér. Ste-Anne; 2.—Alphonse Belzile, St-Fabien; 3.—Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski; 4.—Station Expérimentale Ste-Anne; 5.—L. Cauchon, Château-Richer.

Jument, 3 ans.—1.—Stat. Expér. Ste-Anne avec "Calmine"; 2.—Belzile; 3.—Ecole Moyenne d'Agriculture; 4.—Station Expér. Ste-Anne; 5.—Cauchon.

Jument 4 à 6 ans.—1.—Station Expérimentale, Ste-Anne avec "Graduelle"; 2.—L. Moreault, Montmagny; 3.—Ecole Moyenne d'Agriculture; 4.—L.-J. Bois.

Jument et poulain.—1.—F.-X. Labbé,

Victoriaville avec "Carbel"; 2.—Sta. Expér. Ste-Anne; 3.—L.-J. Bois; 4.—Sta. Expér. Ste-Anne; 5.—W. Caron, L'Islet; 6.—A. Fleury; 7.—J. Leclerc fils; 8.—Ern. Jobin, Château-Richer; 9.—J.-B. Michaud, Ste-Anne de la Pocatière.

Jument Championne.—"Carbel", propriété de M. F.-X. Labbé, Victoriaville, Qué.

Progeniture d'un Etalon.—1.—Sta. Expérimentale, Ste-Anne, avec progéni-

ture de Chacal; 2.—Sta. Expér. Ste-Anne; 3.—Pelletier; 4.—Leclerc.

Progeniture d'une jument.—1.—Sta. Expér. Ste-Anne, avec progeniture de Juliette; 2.—Sta. Expér. Ste-Anne, avec Minette; 3.—W. Caron; 4.—A. Fleury.

Meilleur groupe de trois chevaux de race Percheronne.—1.—National Breweries; 2.—Station Exp. Ste-Anne; 3.—Club de Rimouski; 4.—Club de Ste-Anne de la Pocatière.

CHEVAUX CLYDES

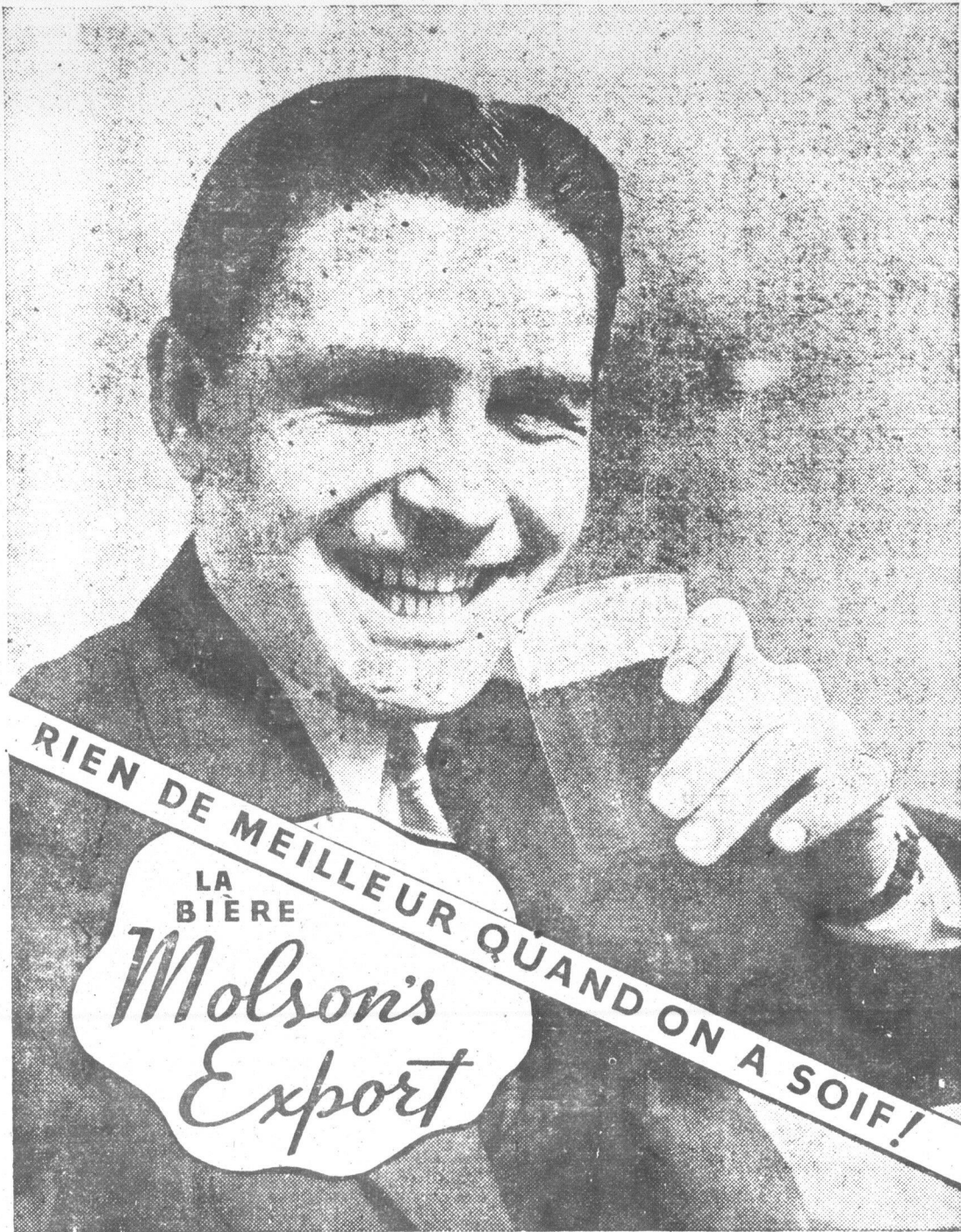
Juge: Dr J.-H. Vigneau

Etalon un an.—D. A. Mc Cormick, Brysonville, avec Orngs Bay.

Etalon 4 ans.—R. R. Ness & Sons, Howick, avec Elegance; 2.—G. E. Arnold, Grenville, Qué.; C.-A. Parent, Charlesbourg.

Etalon champion: Elegance prop. de R. R. Ness & Son

(suite à la page 379)



**Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement**



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

Nom

REÇU LE

R.R. No

27 SEP. 1976

Bureau de poste

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Comté

Province

Vallez une copie de ce coupon

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

PER
B-226

S

COOPÉR
INDUSTRI

PARAIT
LES J

VOLUME X